

LE VENT DES BANCELS

Février 2004

N°61

VIVRE EN CÉVENNE À

SAINT ANDÉOL DE CLERGUÉMORT
SAINT MAURICE DE VENTALON
SAINT FRÉZAL DE VENTALON

Prix de vente au

dans l'œil du
cyclone ●●●●●●●●

Loubreyrou

sans paravent ●●●●

Je pense à
Ghislaine

l'air de rien ●●●●

Le jardin du
Fada



bise-art, blizart



Heini

Delafont

et la peinture chinoise...

Sommaire

brise municipale

- 4- Marinette: Quel bon vent t'amène
Etienne Passebois: Humeur
- 5- Daniel Mathieu: Partage et solidarité

brise cantonale

- 6- André Platon: le mot du Conseiller Général

Crédit photo:

Eric Tamisier

page 25.

Roland

Mousquès

pages 1-2-

12-13-14-

15-16-17-

18.

Linda et

Hubert Porrez

pages 2-8-9-

10-11-19-

21.

Alain Ventura

page 3.

Stéphane

Clarisse

pages 23-24-

25.

Philippe

Aufour

pages 26-27-

28-29.



dans l'œil du cyclone

- 8- Loubreyrou.

bise-art, blizart

- 12- Heini Delafont et la peinture chinoise

sans paravent

- 19- "Je pense à Ghislaine"

- 22- "Soit dit en passant"

l'air de rien

- 23- Chaudières et poêles à bois

- 26- Le jardin du "Fada"

- 30- Verrues sur les toits

cévenols

- 31- Recyclons nos emballage

muses au vent

- 32- Adonis

ah, lisez !

- 34- Vidéo.

tempête de délibérations

- 35- Conseils municipaux.

en coup de vent

- 43- Brèves et revue de presse.



LE
VENT
DES
BANCELS

VIVRE EN CÉVENNE À SAINT ANDEOL DE CLERGUEMORT
SAINT MAURICE DE VENTALON
SAINT FRÉZAL DE VENTALON

Directeur de publication:

Étienne Passebois, Maire de
St Frézal de Ventalon.

Comité de rédaction:

Catherine Aufour - Héling,

Thomas Brasseur, Mathias

Brossard, Pierrette Coudert,

Marie-Jeanne Dubois,

Ghislaine Guignier, Jacques

et Julie Hugon, Daniel

Mathieu, Marie-Claude et

Christian Mestre, Roland

Mousquès, Josette Roux,

Eric Tamisier, Etienne

Passebois, Linda et Hubert

Porrez, Jean-Michel

Vandersteen, Alain Ventura.

Ont également participé à ce

numéro: Hervé Goldfarb, Guy

Pierson, Stéphane Clarisse,

Philippe Aufour, André Platon

Imprimerie: Mairie de Saint

Frézal de Ventalon.

ABONNEMENT:

Cette revue est distribuée

gratuitement aux administrés

de St Andéol de Clerguemort

et de St Frézal de Ventalon

ainsi qu'aux résidents

permanents de Saint Maurice

de Ventalon à leur domicile

sur les trois communes. Pour

un envoi à une autre adresse,

prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro:

5 euros/ n°

Abonnement à l'année (4n°):

16 euros / an

Abonnement de soutien:

25 euros / an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de

"Mairie de St Frézal de

Ventalon", et adressés à

Mairie de St Frézal de

Ventalon 48 240.

"Queue Coupée" ...

O n l'appelle « Queue Coupée » parce que non content de n'avoir pas un physique de jeune premier, il est doté d'un moignon ridicule qu'il transmet aux chatons de toutes les minettes du coin.

Comment est-il arrivé ici ? On ne sait pas. Il était maigre, peureux, agressif, nous soufflait dessus et s'est même hasardé à quelques coups de patte assez douloureux. Prenant de l'eau par ci, de la nourriture par là, il a réussi à survivre. Etant donné qu'il était toujours collé à mes basques quand je nourrissais ma chatte, j'ai fini par lui donner des restes puis une vraie pâtée. Par la suite, j'ai appris que d'autres ont fait exactement pareil avec lui. Procréer donne faim, il faisait et fait toujours le tour des popotes.

Je suis donc entourée de Fantomette, domestique, stérilisée, chouchoutée, bien au chaud, l'hiver, près de la cheminée, à la meilleure place qu'elle s'est attribuée d'autorité, et de « Queue Coupée » qui ne rentre pas à l'intérieur, va et vient à sa guise, ne monte pas sur les genoux, ne fait pas de câlins.

Quand on le caresse furtivement, on voit bien que ça ne lui fait pas plaisir du tout mais il accepte un peu. Nous c'est plus fort que tout, on a envie de lui faire des petites gratouilles parce que cela fait partie des échanges que l'on a toujours eus avec nos chats.

Et un chat c'est un chat ! On lui donne à manger, alors faut pas charrier, il nous doit au moins ça.

Tous les chats sauvages qui sont venus dans le coin se sont fait chasser mais celui là c'est une énigme, il s'est fait accepter. Il a beau souffler comme un phoque, on sent bien que c'est un gentil. Personne n'essaye de l'appivoiser. Il a sans doute connu des moments difficiles et sa frayeur naturelle ne s'envolera plus.

Les animaux ont des perceptions, des motivations qui leur sont propres. On accepte cette différence entre eux et nous. C'est plus difficile entre êtres humains sans doute parce que l'on voudrait que nos lois et coutumes s'appliquent uniformément. Un homme c'est un homme. Et bien non, les hommes sont aussi différents entre eux que nos petits amis félins. Certains, comme eux, ne sont pas « ré-éducables ».

En 1985, Agnès Varda a fait un film magnifique « Sans toit, ni loi ». Je ne l'aimais pas cette Sandrine Bonnaire, sale, paresseuse, agressive. On l'aidait et elle n'était même pas reconnaissante. Rien que de la mauvaise graine. Quel besoin de faire un film sur « ça » ?

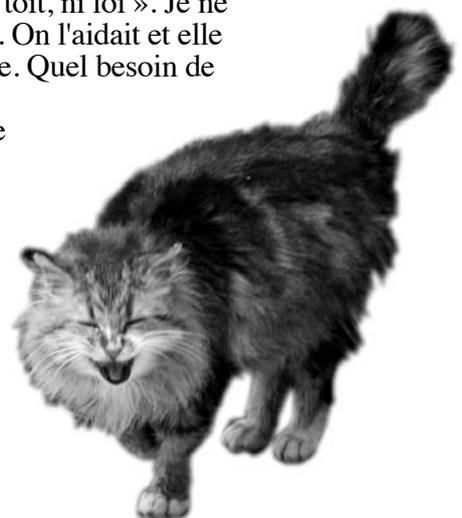
Heureusement que « Queue Coupée » ne s'est pas pointé à cette époque

Maintenant, je m'aperçois que je vis très bien près de deux chats fondamentalement différents:

- l'un sociable et affectueux;
- l'autre indompté, indomptable et qui fermera toujours les yeux avec une affreuse grimace d'incrédulité sous la caresse.

« Qu'est-ce que c'est que ça ? J'ai pas l'habitude moi ». ■

Marie-Claude MESTRE



brise municipale



Marie-Jeanne Dubois:

Quel bon vent t'amène ?

Le vent du nouvel an où tous les conseillers se joignent à moi pour présenter nos meilleurs vœux de santé, de joie et de bonheur à tous nos habitants présents et à venir.

La tramontane ou la traverse, vents d'hiver point.

L'hiver serait-il emporté par le vent ? Ce temps humide n'est pas très froid, veut-il nous dire qu'il n'y a plus de saison avec la neige ?

Ce n'est pas grave, pour certains cela permet de rouler sans trop d'encombres, car il reste quand même un peu de verglas toujours aux mêmes endroits. Pour nos futurs

candidats aux élections cantonales ou régionales, ça les arrange, ils peuvent commencer leur campagne... Doit-on leur rappeler qu'il y a encore du travail à faire ?

Qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs, on commence à s'interroger: Qui se présente ? D'où vient-il ? Habite-t-il le pays ? Est-il ouvert aux discussions ? Passons sur ses idées politiques, car en respectant tout le monde, pour faire un mandat électoral dans nos régions, je pense qu'il faut d'abord s'investir dans l'amélioration du mode de vie de nos administrés et aider à l'installation de nouveaux artisans, commerçants, agriculteurs, capables de réussir

et de montrer que le travail manuel ne doit pas être dénigré. Nous avons besoin de vrais artisans que nous encouragerons et auxquels il ne manquera pas de travail s'ils veulent s'investir. A nous de leur trouver logement ou terrains à bâtir pour implanter le siège de leur entreprise ou de leur entrepôt.

Il faut aussi agir pour le maintien des médecins, infirmières, services publics tous confondus: Equipement, poste, écoles (où le nombre d'élèves est en baisse), et faire en sorte que travail à domicile, dont on parle, ainsi que le télétravail avec les ordinateurs et internet, puissent se développer.

Gageons que ces réflexions seront entendues par nos candidats et soyons résolument optimistes.

Alors, bon vent et à bientôt.

Marinette

Le mot des "saints-maires"



Etienne Passebois:

Humeur...

J'aurais de bonnes raisons d'être de mauvaise humeur et de le dire. Les services de la Préfecture ne viennent-ils pas de nous demander de rembourser 35.000 Euros au Trésor Public au prétexte que la commune a perçu un excédent de subvention: elle avait droit à 60% du montant du projet; elle a dépassé le quota. Horreur ! Transgression de la Règle ! Il faut revenir sur le droit chemin. J'espère que cette sacro-sainte règle est respectée dans toutes les communes de Lozère... et ailleurs et que sont coupées

toutes les têtes qui dépassent !

Mais n'allons pas plus loin, je vais passer pour un grognon. Quelques bonnes âmes y ajoutent même l'épithète de "vieux". Et "vieux grognon", ce n'est pas bon pour la gouvernance d'une collectivité dont l'animateur doit être optimiste, dynamique et plein d'allant...

Alors je change de sujet et je puise sans vergogne dans un texte extrait de "La Lettre du Maire Rural" signé de Guy Sorman et relatif à l'intercommunalité. Il y est dit

en substance:

"L'intercommunalité se justifie seulement si elle apporte un supplément de qualité ou d'économie à ce que les communes pourraient offrir en restant séparées. En réalité ce principe de bon sens ne triomphe pas souvent. Les élus communaux sont poussés par des incitations financières (très provisoires), par des préfets, par l'ambition politique ou personnelle de quelques-uns, par la mode dans l'intercommunalité avant même que le bénéfice en devienne évident. Trop souvent on oublie

de calculer le coût réel de cette opération tout en surestimant ses avantages aléatoires”.

“Parmi les coûts oubliés ? Des bureaucrates en plus et pas en moins, des locaux nouveaux, des réunions, des déplacements, des lenteurs, de l’énergie gaspillée. Ces coûts méritent d’être soulignés car ils ne sont pas négligeables”.

“Les communes ont

deux fonctions aussi vitales l’une que l’autre: gérer le service public et faire vivre la démocratie locale.

L’intercommunalité ne risque-t-elle pas d’affaiblir et de ne pas forcément améliorer le service public surtout de proximité ?”.

“Ne la réfutons pas systématiquement mais soyons prudents avant de nous y

engager”.

Elle n’a pas été mise en place dans notre canton et on peut nous le reprocher. Ne peut-on pas penser également que le temps de la réflexion n’est pas inutile et qu’il est bon de se hâter lentement ?

Etienne PASSEBOIS
Déc. 2003

Daniel Mathieu:



Partage et solidarité...

2 004 sera déjà bien entamé lorsque paraîtront ces lignes; qu’à cela ne tienne, je profite de ce premier numéro pour souhaiter à toutes et à tous une bonne et heureuse année, ainsi que l’accomplissement des projets qui nous tiennent à cœur.

Que dire de l’année qui vient de s’écouler ? Pour ma part je retiendrais la montée du sentiment d’insécurité qui se développe un peu partout dans le monde. Certes, les guerres, le terrorisme, les risques sanitaires, tout cela n’a rien de rassurant, mais la psychose qui se met en place autour de ces événements a aussi largement de quoi nous inquiéter.

Déjà, nous voyons des Etats prendre des mesures pour limiter la circulation des biens et des personnes, voire des idées. L’argument sécuritaire n’est-il pas aussi utilisé comme une arme dans la guerre économique où s’affrontent les Grands de ce monde afin de maintenir leurs privilèges ?

N’est-il pas urgent de s’interroger sur le partage et le maintien des richesses de notre planète ?

Dans cet univers de communication, un rééquilibrage des richesses est

indispensable si nous voulons la paix et la prospérité. En ce début d’année il est permis de rêver...

Plus proche de notre quotidien, 2003 se souviendra de la canicule et des terribles conséquences que cela a engendré.

Comment imaginer que dans un pays riche et “sécurisé” comme la France, des milliers de personnes âgées dont nous sommes particulièrement redevables, puissent décéder faute de moyens humains et matériels pour les hydrater ?

Comment imaginer que des dizaines de milliers d’hectares partent en fumée en l’espace de quelques jours ? Il est vrai que comme pour les personnes âgées, il s’agit d’espaces dit “improductifs” et donc délaissés par notre société soucieuse de rentabilité à court terme.

Encore une fois cela nous ramène à la question du partage et de la solidarité.

Ce partage et cette solidarité, nous aurions bien aimé qu’ils se formalisent par la création de la communauté de communes à l’échelle du canton; hélas malgré de nombreuses réunions entre élus, il n’a pas été possible de finaliser sur le canton les compétences que nous voulions

déléguer.

Je pense que 2004 sera plus favorable à l’aboutissement de ce projet qui sert les intérêts de tous.

Les réalisations du SIVOM en 2003 en étant la meilleure preuve avec: l’aménagement de la cascade de Runes, du plan paysager sur la route des Crêtes et du sentier de Coudoulous, ainsi que l’opération programmée de l’habitat, autant de projets qui ont vu le jour grâce à la volonté partagée des six communes du canton.

Plus modestement, à St Andéol, les travaux d’investissements ont porté sur l’aménagement de la calade et des murs du Cros, de la réfection d’un mur de soutènement de l’accès du Lauzas ainsi que des éternels travaux d’entretien de voirie.

En 2004, nos efforts porteront sur l’alimentation en eau de Sambuget et de Lézinière, ainsi que l’aménagement de l’Espinassac avec un projet de partenariat avec la société coopérative “Bois 2 Mains” qui se positionnerait comme porteur de projet sur une partie des bâtiments.

Deux projets très lourds à mettre en œuvre, mais très importants pour le développement de la commune. ■

Daniel MATHIEU

Il aura fallu 12 ans pour réaliser la reconstruction du Pont du Chambon mais le résultat est probant et loin de là ne dépare pas le village tout comme l'aménagement de la D35 sur la descente de Runes où le respect du site a réussi. La rampe du Massufret sera terminée pour l'été 2004 corrigeant un point noir et dangereux de cette route, 200000 Euros y seront affectés en supplément sur le budget 2004 avec entre autres une amélioration du Pont de Polimies et l'élargissement

département et le PNC. Il appartiendra au SIVOM d'assurer l'entretien du site par l'intermédiaire d'un agriculteur.

Le Plan Environnement Paysage de la route des Crêtes est pratiquement terminé dans sa phase principale qui était l'ouverture de paysages. Il reste à réaliser les emplacements facilitant l'arrêt des véhicules. Des aménagements coûteux seront nécessaires notamment à l'Espinas et Coudoulous. Le chemin de découverte

la Tour du Viala. Le coût de cette opération, sera pris en charge pour moitié par une subvention départementale et pour moitié par la Mairie d'Alès. Nous devons développer nos relations avec ce centre et ses activités. Nous devons veiller à la ressource en eau puisée sur le Tarn pour sa quantité et sa qualité. La mise aux normes du captage doit être réalisée conformément à la loi. Un chemin d'accès au captage sera tracé dès ce printemps à partir de Felgerolles avec à la clé, le projet d'adduction d'eau de ce hameau démuné et le renforcement de celui de Masméjean - Saint Maurice - Le Pont.

Le mot du Conseiller Général Président du SIVOM

d'un tournant sur ce secteur. 100000 Euros seront employés sur le secteur Le Pont - Florac pour des aménagements ponctuels. C'est cette partie de la 998 qui devrait être améliorée désormais avec sans doute l'étude d'un projet qui faciliterait la circulation dans le Pont de Montvert.

La cascade de Runes est enfin sécurisée suite à des travaux subventionnés à 80% par le

département et qui permet de suivre la voie à ornière, la draille séculaire et de visiter les ruines du château de Verfeuil, sera inauguré au printemps. Nous rendrons hommage à l'Abbé Jean Roux et au docteur Jean Pellet qui ont redécouvert l'histoire de ces sites.

Le SIVOM, par délégation de maîtrise d'ouvrage, se préoccupe d'amener l'eau publique au centre d'accueil alésien de

A l'initiative du Syndicat Intersyndical de développement du Mas de la Barque et du Mont Lozère, une charte de territoire pourrait voir le jour pour l'ensemble de ce massif par l'association avec le PNC des communes et des intercommunalités. Nul doute que quelques actions phares pourraient nous rassembler. La Station se reconstruit.

L'ensemble du Mont Lozère se retrouvera à la Maison de la Lozère à Paris, ouverte pour lui au mois de mars. Il y sera représenté par ses produits, ses paysages, son histoire et sa culture et ce avec l'aide des élus et des offices de tourisme.

Notre projet d'OPAH se développe sur 3 ans, la première tranche a débuté . Ainsi des logements vides permettront notamment de loger des familles désireuses de s'installer chez nous et de réaliser un projet économique. Une soixantaine d'appartements pourraient être concernés.

Parmi les nouvelles technologies, les hauts débits sont désormais permis en dehors du câble et pour notre ruralité . A partir d'une parabole et d'un satellite, un village doit pouvoir désormais en profiter d'autant que la technique avance à pas de géant et que les coûts tant à l'investissement qu'au fonctionnement sont prévus à la baisse. Voilà de quoi faciliter la gestion de nos entreprises actuelles et futures. Par contre le mobile ne passe toujours pas ou mal, il faudra attendre au moins l'été prochain pour voir les 3 opérateurs sur les mêmes relais TDF qui vont servir d'appui avant de voir naître de nouveaux pylônes. Vialas, Saint Frézal, Fraissinet et Le Pont de Montvert sont concernés.

Une modification des règlements départementaux en faveur du développement touristique permettra le financement à 40% de création ou de rénovation de gîtes (publics ou privés) avec un plafond de coût de

150 000 Euros .

Nos Communes bénéficient en 2004 d'une dotation légèrement augmentée qui sera comme nous le faisons chaque année avec le souci des petites communes aux revenus faibles. Dans ce partage l'ensemble des Associations bénéficient de 16000 Euros environ. Mais il entre dans les intentions d'un Département aux ressources très limitées, submergé par des dépenses nouvelles (aide aux personnes âgées dépendantes, APA, RMI, RMA, sécheresse, dégâts des eaux, du feu), de calculer les aides accordées en tenant compte de l'effort fiscal. Pour de nombreuses collectivités, les taux de prélèvement fiscaux sont très au dessous de la moyenne empêchant ainsi tout développement véritable. Comme pour l'eau la subvention maximum ne serait alors attribuée qu'en fonction de cette donnée selon le principe "Aide toi le ciel t'aidera" et pourrait alors atteindre 80% du Hors Taxe.

Vialas va rénover sa Maison de Retraite pour un projet qui s'élèverait à 17 millions de francs au moins. Il serait bien que cette maison d'accompagnement de fin de vie devienne réellement celle de tout le Canton, tout comme le Collège, avec toute la clientèle de notre territoire.

Le SIVOM et ses 18 membres s'est réuni une dizaine de fois cette année. A son ordre du jour il a porté les affaires courantes. Il n'a pas pu hélas déboucher sur sa transformation en Communauté de Communes, une majorité de ses membres pensant que la forme d'intercommunalité actuelle était suffisante même si elle nous prive de ressources financières non négligeables.

Mais demain comme hier, il continuera à travailler assidûment aux problèmes qui préoccupent nos populations, en relation étroite avec nos conseils municipaux et avec l'Association de Développement du Canton dont je salue ici les services rendus. 2004 sera l'année des 3 élections et la démocratie jouera d'autant plus que nous serons plus nombreux à aller aux urnes, usant ainsi d'un droit qui a été obtenu après de durs combats et qui devient un devoir pour tous.

Je quitterai fin mars la fonction que vous m'avez permise par deux fois et que j'ai exercée avec plaisir pendant 12 années et je vous remercie de l'opportunité qui m'a ainsi été donnée de servir ce Territoire Cévenol si cher à mon cœur...

A vous tous, Bonne Année. ■

André PLATON

Vialas le 18 décembre 2003

dans l'œil du cyclone

Entretien avec André Felgeirolles...



Loubreyrou ... un hameau chevauchant trois communes

La partie de Loubreyrou située à Saint Frézal de Ventalon a été traitée de façon approfondie dans un passé plus ou moins lointain par la fille de notre cher metteur en page. Aujourd'hui, nous abordons les côtés Collet de Dèze et Saint Andéol de Clerguemort.

Un article paru dans le Midi Libre du 31 janvier 2003 a incité le comité de rédaction du Vent des Bancels à prendre contact avec un ancien habitant de Loubreyrou. En effet, à l'occasion de ses noces de diamant avec Marguerite Larguier, cet article précisait que " André Felgeirolles naquit le 13 septembre 1916 au sein d'une famille de 7 enfants ; ... Lui vivait à

l'Oubérou (sic), elle non loin de là, au Castanet, deux hameaux proches du Collet. "

Durant le premier contact téléphonique il s'est avéré que André Felgeirolles a vécu dans la maison vendue récemment comme " ancien prieuré " à la famille Bomo et qui se trouve en fait au Collet de Dèze, séparée seulement par un très étroit chemin communal de notre demeure, située à St. Andéol de Clerguemort. A cette

époque, notre maison était occupée par des cousins d'André, également des Felgeirolles, dont les descendants ont toujours l'ensemble des bâtiments de l'autre côté du Dourdon, également Loubreyrou, mais à St. Frézal de Ventalon, le long de la route vers le Collet de Dèze. A notre grand regret, la génération ayant vécu dans notre maison dans un passé plus ou moins lointain est aujourd'hui disparue.



Marguerite
et André
Felgeirolles

Cependant, la famille d'André occupait également une partie des bâtisses se trouvant sur le territoire de St. Andéol et voilà donc un bon prétexte pour interviewer ce "vrai cévenol" pour l'œil du cyclone.

Monsieur Felgeirolles, si nos renseignements sont corrects, vos parents, Elizé et Alphonsine Felgeirolles, ont eu sept enfants : Edmond, Augusta, André (vous-même, appelé Aimé), Maurice (surnommé Chicane), Marcel, Raymond (surnommé Téléma) et René.

Ils ont eu dix enfants, mais trois sont morts à bas âge. Le fait que je m'appelle officiellement André est dû à une faute de l'employé à la mairie, qui a compris " André " au lieu de " Aimé ". A la maison, on m'appelait quand même Aimé, mais à l'école ils n'en voulaient rien savoir et là, j'étais André.

Comment se passaient votre enfance et votre jeunesse ?

Mes parents vivaient de la ferme. Ils avaient la plus grande ferme du quartier. Ils avaient deux ou trois vaches, des moutons, quelques chèvres, une dizaine de boucs, deux

Mes parents vivaient de la ferme. Ils avaient la plus grande ferme du quartier. Ils avaient deux ou trois vaches, des moutons, quelques chèvres, une dizaine de boucs, deux mulets pour travailler les terres. En été, quelque 300 chèvres venaient brouter notre pré, pour être saillies par nos boucs. Seulement, deux fois par jour il fallait traire ces 300 chèvres, c'était tout un travail. Mes parents, ma sœur et moi-même nous faisons entrer une cinquantaine de chèvres à la fois dans la cour, et nous nous mettions l'un à côté de l'autre pour les traire. Après ça, ces chèvres étaient mises derrière nous et le prochain groupe de cinquante était amené. J'ai fait ça à partir de mes 10-12 ans. D'ailleurs, je me levais très tôt le matin, je menais le troupeau de chèvres sur les terres d'en haut, à la mesure qui était déjà en ruine à cette époque et qu'on appelait Les Clos. J'avais un bon chien et en fait c'était lui qui menait le troupeau. A 8 heures, mon père venait me relayer et je partais à l'école de l'Herm, par le petit chemin communal entre les deux propriétés actuelles. J'étais à l'école avec Gabrielle, qui habite encore à Loubreyrou à Saint Frézal.

En face de chez Gabrielle, il y avait une femme qui tenait un petit magasin : le boulanger lui laissait du pain à revendre et elle servait aussi à boire.

Quand j'étais jeune, j'allais châtaigner (= ramasser des châtaignes) pour gagner de l'argent. Mon épouse et mon beau-frère m'assistaient. Un jour, nous en avons ramassé une tonne à Faïsses à Saint Andéol de Clerguemort ! C'était quelqu'un de Coudoulous qui les achetait. D'abord je balayais les bogues. Je les prenais les mains nues, ça ne me faisait rien. Souvent les parents de mon ami Aimé Rouverand à Saint Frézal me louaient pour châtaigner.

J'allais également faucher avec mon beau-frère. Un jour, nous avons fauché toute la journée à Saint-Frézal. On nous donnait à manger à midi et au soir. Après le souper nous avons pris notre faux et nous sommes partis à pied vers le Pont de Montvert, où nous sommes arrivés à la pointe du jour. Nous avons tout de suite commencé le fauchage jusqu'au soir. Après nous étions crevés. Nous restions autour du Pont de Monvert pendant quelques semaines à faucher, nous dormions dans une chambre à la ferme.

dans l'œil du cyclone

●●● *Est-ce que vous parlez encore le patois cévenol ?*

Non, nous ne parlons plus le patois, d'ailleurs, les enfants ne le comprennent pas. Marguerite et moi, nous avons eu six enfants : deux filles et quatre garçons.

Vos enfants habitent-ils encore dans les environs ?

Un fils est resté au Collet. Une fille s'est installée à la Réunion avec sa petite famille, l'autre tient un restaurant au Puy-en-Velay. Un fils à un restaurant à St. Michel de Dèze, un autre habite à Marvéjols et le quatrième à St. Maurice de Ventalon.

Où avez-vous appris le métier de cordonnier, ce qui vous a fait nommer "le Pégò" ?

A gauche, toits sombres: Loubreyrou - Saint Andéol de Clerguemort.
A droite, toits clairs: Loubreyrou - Le Collet de Dèze.

A 16 ans, je suis allé en apprentissage chez un fabricant de chaussures au Collet de Dèze, Deleuze. Après, j'ai continué l'apprentissage à Alès, où j'ai commencé le travail proprement dit. Je n'aimais pas les réparations, je ne voulais faire que du neuf. Un jour que mon patron me refusait un jour de congé parce qu'il y avait trop de travail, j'ai travaillé jusque dans la nuit pour finir les 25 paires de souliers à faire.

Vers 20 ans, j'ai fait mon service militaire et tout de suite après, c'était la guerre, j'étais mobilisé et je suis parti en Allemagne, à Forbach. Je n'ai tué personne pendant la guerre, il n'y avait pas de commandant qui nous l'ordonnait et je ne voyais pas pourquoi je devrais tuer des soldats qui étaient dans la même situation que moi et qui ne m'avaient rien

fait. D'ailleurs, un jour nous avons fait deux prisonniers, qui tremblaient de peur pensant que nous allions les tuer. Finalement, quand nous avons dû replier et abandonner notre camion pour pouvoir passer l'Oise en barques, parce que le pont venait d'être bombardé, nous leur avons simplement laissé notre camion !

A mon retour, je me suis installé au Collet de Dèze comme cordonnier. Plus tard, je suis allé travailler aux mines à La Grand'Combe, mais en plein air : là, j'avais plus de liberté, il ne fallait attendre



l'ascenseur pour pouvoir quitter le travail de mineur et enchaîner par des travaux divers.

Quand et pourquoi avez-vous quitté Loubreyrou ?

Je me suis marié en 1943 avec Marguerite, qui habitait au Castanet. A la mort de ma maman, Marguerite est venue habiter avec moi chez mon père à Loubreyrou. Quand j'allais travailler au Collet de Dèze je ne rentrais pas le soir, c'était trop loin. Alors, Marguerite se languissait fort à Loubreyrou, bien qu'elle se soit bien

entendue avec mon père. Celui-ci la taquinait en lui indiquant sa maison maternelle qu'on pouvait voir de là. En 1945, nous avons déménagé au village du Collet de Dèze. En 1963, nous avons emménagé dans notre maison au Tour, où nous habitons encore maintenant. Je l'ai bâtie de mes propres mains, avec l'aide d'un maçon ami. La même année, il y a eu un cyclone qui a enlevé une grande partie du toit. J'étais pompier, mais j'ai quand même dû appeler les pompiers avec leur matériel pour m'aider à remonter le toit pendant l'orage ! Il faut dire

que j'avais déjà aidé à la construction de la caserne des sapeurs-pompiers du Collet. D'ailleurs, je suis le seul pompier ayant monté la caserne qui soit encore en vie.

Comment cela se fait-il que la maison de Loubreyrou ait été vendue ? N'y avait-il aucun des enfants qui voulait et pouvait continuer à y habiter ?

Mon père a vécu longtemps seul dans la maison. Tous les

enfants s'étaient déjà installés ailleurs. Lorsqu'un ami de mon père qui habitait à Saint Frézal avant voulait revenir dans le pays, mon père lui a offert d'habiter dans la maison de Loubreyrou. Mme de Chassigne (Héritage de son nom de jeune fille), une baronne, est venue habiter avec lui. Après, il a pris peur d'elle, il l'a quittée et elle est restée. C'était une dame très grossière, qui était très désagréable avec mon père. Finalement, elle a pu acheter la maison pour peu d'argent. Un de mes frères (Chicane) aurait préféré que la maison reste dans la famille, mais ce n'était pas possible.

Pouvez-vous nous expliquer à quoi servaient les diverses bâtisses ?

Nous habitons dans la maison qui se trouve à droite du petit chemin communal, au Collet de Dèze. Il y avait un beau jardin avec beaucoup de vignes. L'entrée se faisait par le portail à doubles portes qui donnait sur le chemin communal. La maison à gauche (à Saint Andéol de Clerguemort) était composée de trois étages. Dans les caves nous mettions les vaches. Le rez-de-chaussée était occupé par la famille de mon cousin. A l'étage étaient encore des écuries.

Après, il y avait la terrasse, qui était aussi une aire de blé. Le bâtiment entre la terrasse et le chemin communal (jadis une magnanerie) servait d'un côté à héberger les moutons, de l'autre pour les vaches.

Devant la maison de Saint Andéol il y avait le bassin alimentant le moulin. Dans le temps, j'allais décortiquer les châtaignes dans ce moulin et

châtaignes dans ce moulin et on y faisait encore de la farine.

En dessous de la route il y avait un hangar (actuellement utilisé comme garage) qui servait de remise pour les charrettes.

Avez-vous encore d'anciennes photos ?

Je n'ai point de photos, à cette époque ce n'était pas coutume de prendre des photos.

Comment se faisait l'alimentation en eau ? Y avait-il une source ?

Non, je n'ai jamais eu connaissance d'une source. L'eau était prise directement du ruisseau de l'Herm et conduite jusque devant le portail de notre maison par un béal. De là on faisait arriver l'eau jusqu'au bassin devant le moulin par un souterrain voûté.

Qui empruntait le chemin communal entre les deux habitations et qui se chargeait de l'entretien ?

On se servait de ce chemin pour aller à l'école de l'Herm. Il n'était pas vraiment entretenu, mais les piétons le gardaient en état. Maintenant il n'est plus praticable. Dans l'autre direction, vers Saint Frézal, il y avait une passerelle de fer pour pouvoir passer le ruisseau de l'Herm et aller visiter nos voisins aux Combes.

Qui a été enterré au cimetière dans le pré ?

Ma maman est morte jeune, à 50 ans, et on l'a enterrée dans le pré. Après quelques années, mon père a quitté la maison pour aller vivre avec sa sœur à Chamborigaud. A sa mort, il a



été enterré à Chamborigaud et la tombe de maman a été exhumée pour le rejoindre. Il y avait aussi un cimetière avec les petites tombes des enfants morts tout jeunes, dans les terres plus haut, mais il a disparu.

Le chemin communal qui sépare la bergerie (ancienne magnanerie) de la propriété voisine.

Le temps passe vite, même en Cévennes, et il fallait conclure l'interview. Citons encore quelques réflexions d'André/Aimé Felgeirolles :

Chaque matin je vois encore la maison de Loubreyrou dans mes rêves. Je préfère la vie d'avant que maintenant. Avant, tout le monde se parlait, il y avait les veillées... Maintenant il y a la télé, les gens ne se parlent plus, les parents sont souvent absents. Aussi, les jeunes tutoient les vieux, ça me dérange, nous étions bien grondés dans le temps si nous montrions un tel manque de politesse. ■

Hubert & Linda Porrez



Finlandaise, installée dans les Cévennes, au pied du Mont Lozère qui la fascine, passionnée de peinture chinoise, agricultrice au milieu des chèvres, moutons et pommiers, après avoir étudié la médecine et l'acupuncture....

Heini travaille, dès qu'elle le peut, le dessin et la peinture. Elle s'intéresse à la pensée chinoise, ce qui la pousse à vivre en harmonie avec ses environnements. Une véritable description à la Prévert !... Rencontre...!

J'arrive chez Heini et Jean-Paul au Chambonnet, en dessous de Concoules (côté Est du Mont-Lozère) dans un très grand pré planté de pommiers. Des moutons broutent au milieu de boules de granit. un paradis gagné et arraché à la broussaille, aux ronces et à l'abandon.

Au milieu de ce terrain on arrive dans une maison finlandaise toute en bois, avec de grands vitrages... Espace, lumière, chaleur...

Heini Delafont et la peinture chinoise...

Roland MOUSQUÈS: Bonjour, Heini; tu vis dans un lieu de rêve et dans une belle maison, mais loin des gens et de ce qu'on appelle "la civilisation"... Ne redoutes-tu pas la solitude ?



Heini DELAFONT: Non, je parle avec les arbres, avec les pierres, avec la montagne. C'est quelque chose qui est tellement vivant; c'est... la très bonne solitude. Ce sont des choses qui ne te demandent rien et qui te donnent beaucoup. Ce n'est pas la solitude où tu es seule avec rien. Il faut aimer cette solitude pour vivre ici.

R.M.: As-tu des rapports avec les gens ?

H.D.: Oui, bien sûr, on a des amis, beaucoup au début... Moins maintenant, car beaucoup sont partis et notre coin ne se repeuple pas comme chez vous dans le Ventalon.

R.M.: Une finlandaise qui vient vivre dans les Cévennes est tombée amoureuse de la France ou d'un français ?

H.D.: Je suis venue dès 1967 en France, à Montpellier, pour faire des études de médecine. Ma mère, francophone, m'y a poussé. J'ai appris le français et rencontré Jean-Paul.

R.M.: Et pourquoi votre installation dans les Cévennes ?

H.D.: Jean-Paul, nîmois, venait souvent dans les Cévennes, je l'ai suivi. On a vécu à Montpellier, puis à Marseille... C'est une ville que j'aime beaucoup. Mais vivre en ville n'était pas possible pour nous: le bruit, les voitures, on a eu besoin d'air, d'arbres, de la nature...

Nos deux grand-pères étaient

agriculteurs, c'était comme une continuité. Le déclencheur a été notre passage au Larzac en 73. On s'est installé en 74 à Saint Martin de Boubaux, au mas Vincent. On a remonté la ruine, débroussaillé, fait un jardin... Mais on avait peu de terrain et on a quitté ce lieu, mythique pour nous, 7 ans après pour le Chambonnet, où l'on pouvait avoir un troupeau de chèvres.

R.M.: Avez-vous des enfants ?

H.D.: Oui, deux filles et un garçon. Pauline a fait des études d'architecture, Samy qui est dans l'exploitation du vin à Montpellier et Noémie, qui est styliste et modéliste, vit à Londres.

R.M.: Tes enfants sont-ils attachés aux Cévennes ?

H.D.: Ils comprennent bien notre choix de vie, mais aucun ne l'a choisi. Le fils est le plus attaché, il vient souvent.

R.M.: A quel moment t'es-tu intéressée à l'art graphique, dessin, peinture ?

H.D.: J'ai toujours dessiné.

Quand j'ai fini médecine, je suis devenue agricultrice et je me suis très vite inscrite à un atelier de peinture. Malgré le boulot énorme et les 3 enfants, je m'y suis tenu, c'était important pour moi. J'ai travaillé dans cet atelier de Jean-Marc Scotti pendant 10 ans, ça m'a étonné moi-même. Après je me suis dit qu'il fallait arrêter les cours et travailler toute seule. Puis j'ai pris des cours de peinture chinoise à Nîmes chez Pascal Thouvenin et là, on a eu l'idée d'organiser des stages au Chambonnet. on a organisé le premier en 92.

R.M.: Et pourquoi la peinture chinoise ?

H.D.: J'ai toujours adoré le noir et blanc. Après avoir fait de l'acupuncture, j'ai approfondi la pensée chinoise qui est derrière la peinture.

R.M.: Il y a un lien ?

H.D.: Oui, tout ce qui est chinois est lié ! L'histoire du Ying et du Yang, le vide et le plein, la transformation

On arrive dans une maison finlandaise toute en bois, avec de grands vitrages...

bise-art, blizart.....

●●● *R.M.: Il y a un lien ?*

H.D.: Oui, tout ce qui est chinois est lié ! L'histoire du *Ying* et du *Yang*, le vide et le plein, la transformation permanente des choses. C'est vrai en acupuncture, en hygiène de vie, en gymnastique ou en peinture !

Si on pousse à l'extrême, toutes les pensées (y compris l'occidentale) arrivent à la même chose. Chez les chinois, c'est clair, limpide...

R.M.: Qu'est-ce que le Ying et le Yang ?

H.D.: Dans une montagne, tu n'as pas qu'un côté... tu as toujours les deux côtés.

Le *Yang* c'est le versant ensoleillé et le *Ying* le versant ombrage.

Le *Yang* est plutôt lumineux, chaud, c'est une tendance qui monte, plus constructive, mobile (c'est le côté plutôt masculin).

Le *Ying*, c'est l'ombre, l'humidité, c'est une tendance de mouvement qui descend (c'est le côté plutôt féminin).

Mais les deux sont toujours ensemble: il n'y a pas de pur *Ying* ou de pur *Yang*, il y a toujours un mélange. Cela

s'applique aussi à la peinture chinoise. Cela s'applique à la santé: elle est bonne quand les deux sont en équilibre.

Il y a des cycles: la nuit est plus *Ying*, le matin le *Yang* apparaît et se mélange. Quand un cycle est à son maximum, son contraire commence à naître en son sein. Quand quelque chose arrive à sa plénitude, forcément ça va redescendre par l'intérieur, pas par le contraire ! Pour les chinois, tout bouge.

Quand je peins, je ne pense pas à tout ça, je l'ai intégré.

R.M.: Comment peins-tu ?

H.D.: Beaucoup en noir et blanc. A l'encre de chine tu ne peux pas corriger comme à l'aquarelle, une fois le trait posé, il reste. Dans l'esprit chinois, tu essayes d'exprimer le maximum avec le minimum de tracé. C'est très rapide... Avec le pastel gras, c'est la couleur, tu peux y revenir, c'est plus élaboré. Je fais les deux, ça m'équilibre.

R.M.: Quel lien fais-tu entre ta peinture et ta vie dans les Cévennes ?

H.D.: Je le vois

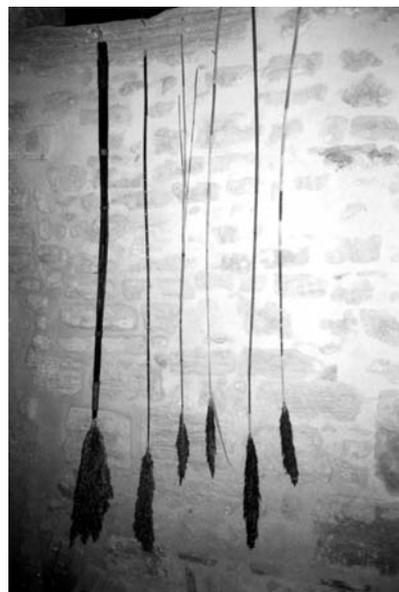
complètement... C'est vivre les saisons, la pluie, le soleil, c'est être en harmonie avec son environnement naturel, c'est le taoïsme, ça me plait beaucoup.

R.M.: Pourquoi peins-tu ?

H.D.: C'est comme manger ou boire, ça me fait du bien... beaucoup. Je ne peins pas dans l'angoisse ou la lutte; quand je peins c'est dans le bonheur. Ça m'aide à vivre, ça m'aide à comprendre, à approfondir les choses que je vois.

R.M.: Et ton rapport peinture /

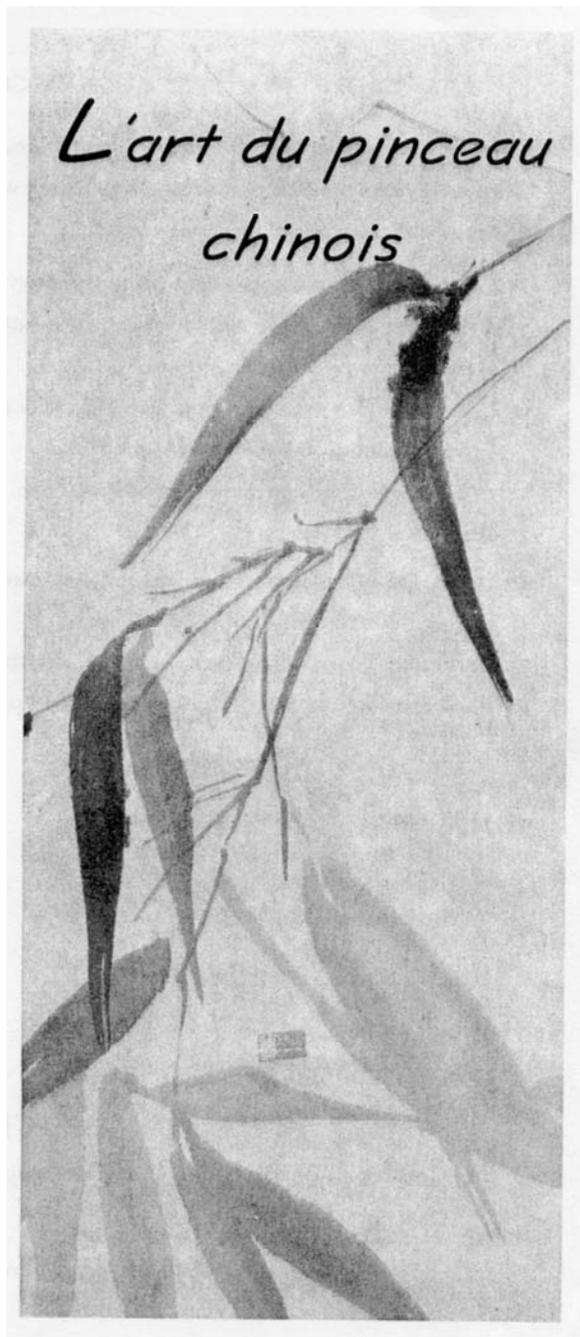
Les
pinceaux
chinois
exposés au
château
d'Aubais



Série:
Le
paysage,
le rocher,
la femme,
le retour à
l'abstraction
de la nature



bise-art, blizart.....



●●● *R.M.: Est-ce que tu peins pour toi ou pour les autres ?*

H.D.: Quand je peins, je ne pense pas du tout aux autres, ni à moi-même. En fait, je ne pense pas, c'est ça qui fait du bien: la tête vide. Je ne suis que dans le geste.

R.M.: Mais toi, tu n'es pas vide ?

H.D.: Mais c'est le vide pour les chinois. C'est ce qui

permet la transformation des choses. Si tout est plein... c'est la mort. La vie est que les choses se transforment. Sans vide il n'y a pas de vie, c'est essentiel.

R.M.: Cherches-tu à montrer ta peinture ?

H.D.: Longtemps, je n'ai pas cherché à le faire. maintenant, oui. C'est fabuleux d'entendre ce que les gens te disent, de voir comment les gens voient les choses différemment (très différemment !). Cela enrichi ma propre vision de la peinture et du reste. C'est un retour. C'est excitant et, des fois aussi, frustrant !

R.M.: Aimes-tu regarder la peinture des autres ?

H.D.: Oui, dès que je peux, je vais voir des expos. Quand j'en vois une bonne, ça me donne la force pour vivre et l'envie de prendre les pinceaux et de peindre.

R.M.: Alors, et les stages ?

H.D.: J'aime bien... On utilise les pinceaux chinois. On fait avec les gestes qui, en fait, viennent des profondeurs. Les gens découvrent. Au bout d'une semaine il y en a qui se

transforment, qui vont au delà de leurs peurs. Ces stages sont des initiations et après les gens peuvent continuer et faire de la peinture personnelle. Souvent ils reviennent et découvrent parfois d'autres techniques (huile, acrylique...).

R.M.: Que réponds-tu à la question classique: "qu'est-ce que l'art" ?

H.D.: Pour moi, ça aide à vivre, à éclaircir ma vision du monde et des gens. L'art est un outil pour explorer la vie. Je ne peins que des choses avec lesquelles je suis souvent en contact. Les pommes, on vit depuis 20 ans avec, on se fait des jus de fruit, j'en mange beaucoup... Les nus, c'est naturel... Les pierres, je les ai regardées pendant des années et puis je me suis mise à les peindre. C'est essentiel pour moi de peindre ce qui est en rapport avec mon vécu. C'est un prolongement de ce que je vois et fais quotidiennement.

R.M.: La peinture chinoise que tu fais est figurative ou non-figurative ?

H.D.: La peinture chinoise, organisée, codée.



Elle représente la vision chinoise de l'organisation du monde. Il y a beaucoup de paysage. Le ciel c'est le *Yang*, la terre c'est le *Ying* et l'homme est au milieu qui capte ces deux forces.. Dans mes stages, je n'enseigne pas la peinture chinoise classique. C'est plus libre, on apprend le geste, les principes et après on travaille dans l'esprit chinois et ça peut devenir complètement abstrait.

R.M.: Et alors, qu'est-ce qui t'attire dans le Mont-Lozère?

H.D.: Les couleurs, les matières, les formes, la lumière... C'est complet, il y a tout ! C'est une vraie présence pour moi.

R.M.: Et l'homme sur le Mont-Lozère ? Sa présence ?

H.D.: Quand j'y vais, j'y suis très sensible. les maisons qu'ils ont construites, les piquets en granit, les murs... c'est une présence vivante. Mais c'est vrai que dans ma peinture, ça n'apparaît pas.

Qu'est-ce qu'un Haïku ?

Le Haïku est un petit poème japonais, une suggestion en 3 lignes (traditionnellement en 5 - 7 - 5 syllabes), "minimaliste" avec un maximum d'ouverture de sens. C'est un lieu, un moment, une ambiance, avec des mots du quotidien.

Le Haïku peut être un instant cévenol, un moment d'arrêt dans le jardin, un regard vers Mt-Lo, intensité !

Lire et écrire des Haïkus, me permet de cultiver ces moments de petites "illuminations" quotidiennes.

Le Haïku peut être mis en parallèle avec la peinture chinoise, où, avec un minimum de traces, on tend à exprimer le maximum, toujours en suggérant, sans achever, en laissant des ouvertures.

Un jour j'ai peint une série sur deux pommes et j'ai écrit :

"Deux formes sur la table
me parlent de la pomme
le pinceau écoute".

Un Haïku sur l'ambiance de l'atelier, comment la peinture germe :

"Parfum de l'encre
Silence de l'atelier
lune pleine avance
sur la forêt".

Heini DELAFONT

Poème de Heini sur le Mt Lo qui accompagne ses peintures sur la série Mt-Lo, dans les expos actuellement.

"J'habite dans les montagnes
au pied du Mont Lozère
Elle est ma grande sœur
Le matin j'ouvre ma porte
elle est là
grande
forme
tranquille
claire, proche
ou lointaine brumeuse
parfois complètement absente
hors de vue
blanc
papier
attends

Shi Tao dit - Le plus important
pour l'homme est de savoir vénérer

Je vénère le Mont Lo
et tous ses dons
pierres, pommes, arbres,
moutons
Je la vénère
et l'appréhende
sur le papier
pinceau et encre

Heini DELAFONT

bise-art, blizart.....

●●● *R.M.: Ecris-tu ? Des textes ?*

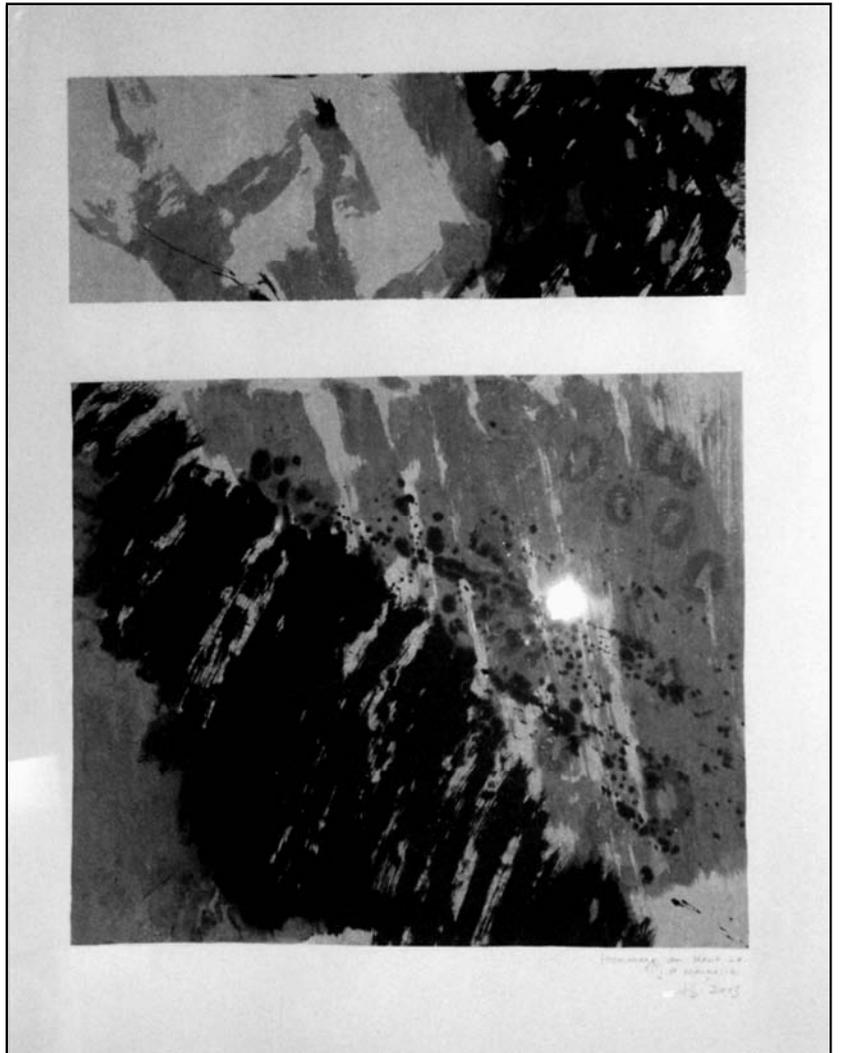
H.D.: Oui, j'écris des petits trucs... J'ai des cahiers où j'écris tout le temps. J'adore les "Haïkus". Ça vient du Japon et de Chine. C'est des tout-petits poèmes. Trois lignes qui donnent une ambiance... C'est exactement de la peinture chinoise. On te donne l'essentiel de quelque chose et toi, tu imagines le reste. Un grand truc de la peinture chinoise est de ne pas terminer, laisser inachevées les choses... Ça laisse des passages, comme ça les gens peuvent y rentrer.

R.M.: Oui, on connaît bien ça, nous les maçons: on laisse toujours des choses inachevées !!! Bon, ceci est une parenthèse !

Donc tu vois une relation entre l'écriture et la peinture?

H.D.: Bien sûr, c'est évident !

Hommage
au
Mont-Lo



Stages:

L'esprit, le geste et la trace

Le stage est une invitation à une autre façon de voir, de penser et de peindre - un passage vers la créativité de chacun.

- L'art du pinceau chinois est une expression artistique issue de la calligraphie et de la pensée chinoise.

- C'est l'art du geste mûri puis libéré dans la trace: lignes et taches où le vide et le plein se questionnent, se répondent pour atteindre l'essentiel.

- Cette initiation convient aussi bien aux débutants qu'aux peintres confirmés, enrichissant en particulier l'expérience de l'aquarelle, profitable dans tous les cas à la réflexion sur l'art de peindre.

HEINI VARTIA-DELAFONT
JEAN-PAUL DELAFONT
Le Chambonnet
Ponteils et Bresis
30450 Génolhac.
Tel: 04-66-61-17-98

Tiens, je vais te donner un exemple de Haïku... C'est un petit instant de la journée:

"Dans ce monde de rêve
je cultive des oignons
solitude".

C'est trois coups de pinceau, un croquis instantané mais qui laisse des ouvertures. C'est l'esprit dans lequel je peins. Le Haïku est simple, il n'y a pas de sens caché. C'est ce que ça dit... pas plus !

R.M.: Acupuncture, dessin chinois, Haïku... tu es bien marquée par la culture chinoise !

H.D.: Oui, c'est une pensée qui me va bien.

R.M.: En Occident, vois-tu un

pendant ?

H.D.: Les vieux cévenols vivaient en taoïstes. Ils vivaient en harmonie avec la nature, ils respectaient les saisons...

R.M.: Qu'aimerais-tu dire en conclusion ?

H.D.: Que la peinture aide à vivre en harmonie avec ton entourage, parce que tu es obligé de l'observer et comprendre comment ça fonctionne.

Que je suis très heureuse ici. C'est grâce aux Cévennes que la Finlande ne me manque pas!

■

Roland MOUSQUÈS

●●● *Ne vous affolez pas, il ne faut pas être digne d'un prix Nobel de la littérature pour noter une petite histoire. Et si l'histoire d'aujourd'hui est un peu lardée de mots latins, c'est par réaction à une demande du comité de rédaction de traduire notre article en occitan, en latin et en grec. Il faut dire que si le comité de rédaction ne s'occupait que sérieusement du Vent des Bancels, les réunions ne dureraient qu'une demi-heure et cela ne vaudrait vraiment pas la peine de se déplacer par monts et par vaux cévenols pour ça. Pour l'occitan, nous ne nous y risquons pas tant que M. Passebois veille sur nous, et le grec est vraiment trop difficile.*

Enfin, ce que nous voulons dire en réalité est : ne cachez plus vos anecdotes cévenoles, osez les présenter "sans le paravent" ! A moins que vous ne préfériez qu'un(e) autre note pour vous, alors n'hésitez pas à contacter un membre du comité de rédaction. En attendant vos articles passionnants, nous continuons à écrire des histoires nous-mêmes, mais il serait bien d'entendre un autre son de cloche de temps à autre.

d'entendre un autre son de cloche de temps à autre.

■
Linda Porrez

Sans paravent ...

Je pense à Ghislaine

René Descartes : " Je pense, donc je suis " (Cogito, ergo sum*).

Le philosophe, mathématicien et physicien français du XVII^e siècle pensait sans doute sans arrêt à des choses très sérieuses. Ses pensées étaient probablement souvent trop difficiles pour moi, simple cévenol du XXI^e siècle.

Avec la présente histoire cévenole je m'installe devant le paravent, mais la maxime de Descartes m'offre un abri confortable.

Je vous présente d'abord les protagonistes de l'histoire. Ghislaine est membre (très active) du comité de rédaction du Vent des Bancels. Elle écrit bien. Ses articles traitent souvent un sujet en rapport avec l'environnement ou l'écologie. Elle ne craint pas le franc-parler et en général je partage (grosso modo*) son point de vue.

Dans le Vent des Bancels n° 59 son article " Je suis souvent irritée par la phobie du " Tout Propre "... " m'a vraiment séduit, d'autant plus que l'article commence par : " Nos nouveaux amis, Linda et Hubert Porrez, nous ont décrit... "

décrit... "

Ici je quitte pour un moment Ghislaine. Je vous présente le deuxième et non le moindre protagoniste : Astor. Astor est un de nos deux Bouviers des Flandres. C'est un mâle. Il est costaud et avec ses 36 kilos il

impressionne. Heureusement il a le caractère bien équilibré. Son nom officiel est Aras van't Fredeberg. Pas besoin d'expliquer pourquoi nous l'appelons Astor.

Astor est notre fou de la bagnole. Quand Linda ou moi allons vers notre petite voiture (très écolo !), il fait des cabrioles et impose sa compagnie pendant le court trajet du garage à la route publique. Ah Astor, mon nounours, il me rend heureux et je pense souvent à lui.

Descartes pense (pensait), je pense à ... " Penser " a plusieurs significations. Dans mon cas il s'agit de " se souvenir de... ". Il se trouve que j'ai lu récemment un article dans le Nouvel Observateur n° 2035 concernant la Grande Guerre. La journaliste, Christine Mital, cite un alinéa de " Les Camisards " de Philippe Joutard (édition Gallimard, 1994). Pour les besoins de la cause je cite également Philippe Joutard : " *La mémoire des événements dure aussi longtemps que ceux-ci ont un sens pour le présent. Nous passons notre temps à instrumentaliser le passé pour qu'il nous serve.* "



Assez d'introduction (introduction*). Depuis le 11 septembre 2003 je pense à Ghislaine, chaque jour au moins quatre fois. Je ne pense pas comme Brassens. Brassens pense à Fernande et à Lulu avec les conséquences bien connues. Quand je pense à Ghislaine ça se passe tout pudiquement. Alors, pas de problème ! D'accord, pas de problème, mais quand un homme marié pense journallement à une autre femme, ça gêne.

Cher lecteur, j'ai horreur des confessions publiques. Pourtant, je me sens obligé de vous confier l'incident du 11 septembre 2003.

Peu après notre installation en Cévennes, j'avais décidé de vivre "à l'aise". Fini l'époque stakhanoviste, du forçat du travail. Désormais, je vivrais

(de temps à autre) plus décontracté dans notre petit paradis où *l'oisiveté ne serait pas mère de tous les vices*. Bref, au lieu d'un péché, la paresse et l'hédonisme seraient un droit et il suffirait de bien organiser nos contacts avec le monde *hors-paradis*.

Ce 11 septembre 2003, j'avais plusieurs rendez-vous au Collet-de-Dèze. Comme d'habitude tout était bien organisé et calculé : le temps de me changer, l'étreinte, la balade avec Astor vers le garage, le court trajet afin de contenter le fou de la bagnole, etc. A peine assis dans la voiture je remarquais que les verres de mes lunettes n'étaient pas très propres. L'essuie-verres se trouvait dans la cuisine, mais pas de problème, quand je fais mes calculs j'ajoute toujours une marge de sécurité. Néanmoins, je

démarrais un peu plus vite que d'habitude, je voyais Linda, roulais avec les roues de droite tout juste sur l'herbe à côté de l'allée, et BOUM ! La voiture sursauta et puis resta immobile, à cheval sur l'allée et la voie publique. Pendant que la tête d'Astor cognait contre la mienne, Linda examinait " *de visu* * " la roue avant droite. Ses avant-bras faisaient des gestes imitant les mouvements d'une cisaille à haie. J'avais compris : le pneu était à plat. Et comment ! Il présentait plusieurs déchirures. La carrosserie aussi était endommagée. Pendant que Linda appelait les services de notre assurance et assistance, je scrutais le lieu du sinistre. Je constatais une grosse pierre juste à côté de l'allée, enterrée d'environ deux tiers. J'avais sans doute touché la pierre, mais puisque la pierre était là depuis toujours, déjà " *in tempore non suspecto* * "...

Hubert et Astor, le "fou de la bagnole"

..... l'air de rien

Un petit dossier de saison... Et sa suite au prochain numéro !



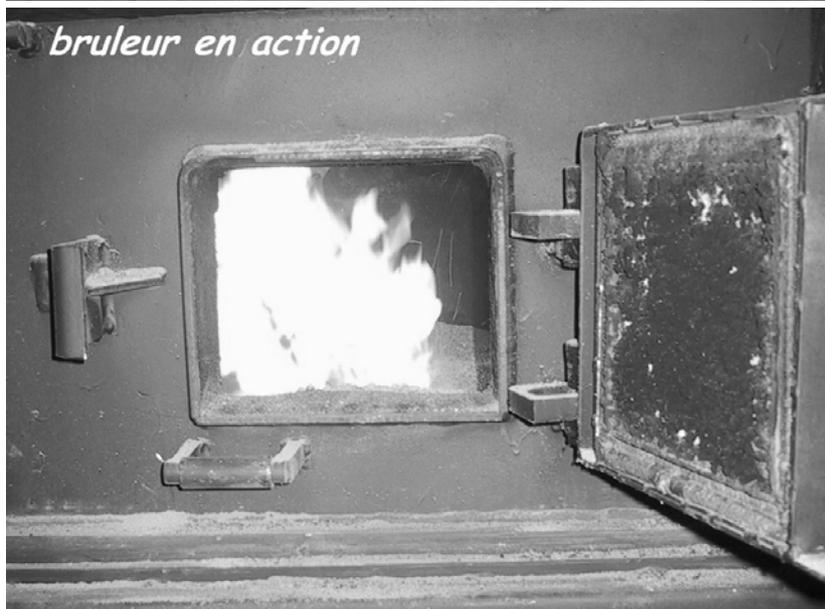
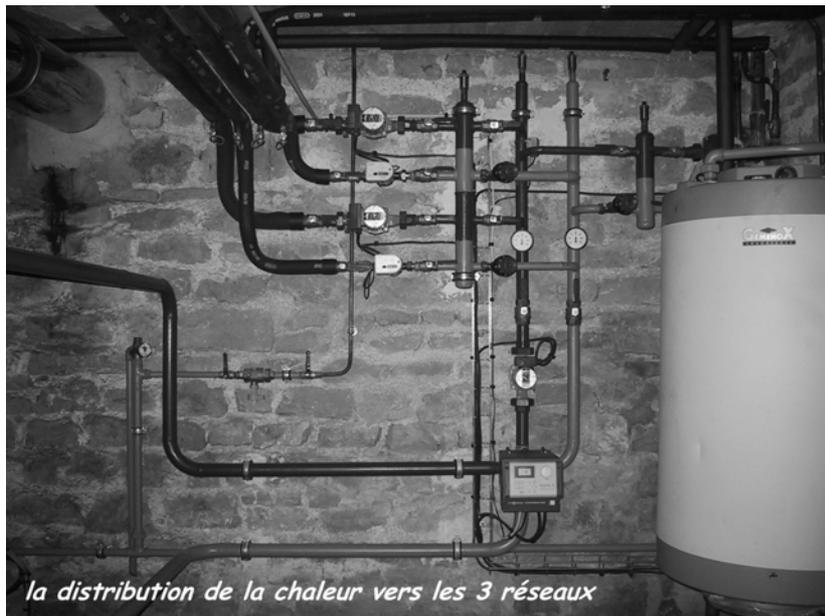
Une alternative aux
chaudières fioul, gaz
ou autre :
les chaufferies
automatiques au bois

l'air de rien

Lors de mon arrivée en région jurassienne, la découverte d'un procédé de chauffage dont j'avais vaguement eu l'écho m'interpella. J'ai tout de suite pensé qu'il était le système idéal pour chauffer les hameaux cévenols, qui comportent souvent quelques mas. On condamne une clède destinée à la chaufferie, et le tour est joué. Je regrette notamment, pour Poussiels, que nous n'ayons pas imaginé une telle installation il y a 10 ans, car aujourd'hui chacun possède sa petite chaudière individuelle, avec son énergie propre: le classique bois en bûches, le fioul, le propane et l'électricité souvent juxtaposés au sein d'une même maison !

A ma grande joie, notre petit appartement situé au dessus de l'école de Bréry, Jura (195 h), dispose depuis l'hiver dernier de radiateurs chauffés au granulés de bois automatiquement. Cela veut dire qu'il n'est plus nécessaire de recharger la chaudière régulièrement, mais qu'un système de vis sans fin s'en occupe. La chaufferie alimente également l'école (2 classes) au rez-de-chaussée et la mairie. Un silo de 8 m³ est nécessaire pour le stockage, pour 3 livraisons annuelles. 320 m² et 22 radiateurs, pour une chaudière de 68 kW.

Le coût de l'opération, pour la commune, a été de 38000 euros HT, subventionnés à 50% par l'Ademe et le conseil général du Jura. Quelques chiffres encore : cet hiver 2002-2003, 15 tonnes de granulés ont été brûlés à 147 euros. Après de puissants calculs (vous connaissez mon



sens de l'exactitude.), le kWh nous revient à 4,0 centimes d'euros. soit 20% d'économie sur le mazout (3000 F). En dix ans, le surcoût de l'investissement dû essentiellement au silo de stockage sera amorti.

En Franche-Comté, bon nombre de collectivités ont décidé l'installation de chaufferies automatiques, mais aussi des lycées, fromageries, et des particuliers. Un proche voisin a connecté le plancher solaire de son gîte, et un ballon de 750 litres sur la petite

chaudière à granulés de son habitation principale. En plus, cette chaudière accepte volontiers les bûches de châtaignier ! C'est un peu le casse tête dans sa chaufferie, mais ça marche !

Le combustible existe en 2 variantes : les granulés, sciure de bois séchée puis passée dans une énorme machine à pâté, et dont la taille est similaire à celle d'un mégot avec filtre, préférables pour des unités nécessitant de 18 à 1000 kWh; les plaquettes, issues de



les vis sans fin motorisées



c'est rigolo de se cacher sous le silo !

la première transformation (forêts, écorces.) et utilisées pour de grosses unités (lycées, hopitaux...). Il existe plusieurs fabricants de chaudières, mais l'expérience de l'entreprise "la jurassienne" est intéressante : "victimes" de leur succès, ils ont créé une filiale qui fabrique et livre les granulés. Le livreur est débordé (été comme hiver), il circule jusque Chalon, Bourg en Bresse, Besançon. Ils souhaitent ne pas dépasser ces limites.

En Lozère, Cogra48 est l'un des premiers fabricants français de granulés de bois. Jusqu'où livre t-il ? Aurait-il accès au cour des hameaux cévenols ?

Un technicien basé à la CCI de Mende, Richard Vincent, récemment recruté par l'AME, s'attèle à promouvoir le bois

énergie sur la Lozère. Un développement qui pourrait générer bon nombre d'emplois directs et indirects in situ, car la biomasse (notamment dans les Cévennes) ne manque pas ! Espérons que la formation professionnelle s'y intéresse également.

En attendant, de petits poêles à granulés existent sur le marché; chargés d'un sac de 15 kg, ils régulent automatiquement la température de la pièce pendant 48 heures. Mais le granulé en sac est plus onéreux.

Pour en savoir plus, des sites web : www.itebe.org (Institut Technique Européen du Bois Energie à Lons-le-Saunier, www.ajena.org (Association Jurassienne pour les énergies alternatives 39), mon site web: stephane.clarisse.free.fr pour voir toutes les photos de notre chaufferie ou me contacter. A lire : poêles, inserts, et autres chauffages au bois aux éditions "terre vivante".

Stéphane CLARISSE.
Toujours pas de Calais.

Poêles à bois

Poêle à poêle, la maison se réchauffe

Pierre PHILIPPE - St Andéol

Au départ, c'était une étuve à confitures achetée dans une brocante. Le réservoir d'eau est directement au dessus de la flamme du feu qui, lui, se trouve au



niveau du sol. Le ballon échangeur est dans la cave, le tout fonctionne par un système thermo-syphon. Après quelques heures de soudure et tatonnements, ce système fournit l'eau chaude des sanitaires et le chauffage central.

M. HEINZ - St Andéol

Poêle échangeur de calories.

Le tuyau qui évacue les fumées est ceinturé d'un réservoir contenant environ 5 litres d'eau. Ces 5 litres sont chauffés par le passage de fumées chaudes. Par un système de thermo-syphon, ces 5 litres d'eau chaude mélangés à un antigel vont dans un ballon échangeur chauffer l'eau destinée aux sanitaires. Le tout est réalisé en inox par des professionnels. Du "sur mesures" peut être adapté à chaque diamètre de sortie de poêle. ■



Eric TAMISIER



*Le potager sans travail du sol... Un rêve ?
Non, une réalité. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire cet
article et d'en suivre les conseils...*



Le jardin du "Fada"

La plupart des jardiniers croient indispensable de retourner la terre du jardin (moi le premier) et voilà que je tombe sur un guide conseil de Dominique Solter "Le potager sans travail du sol".

Il suffit, pour s'en convaincre, de faire une expérience dans un coin de son pré : étalez en fin d'été de la paille ou des fougères, des feuilles. Au

printemps suivant, ce feuillage digéré par la population microbienne du sol, l'a rendu plus onctueux. Que s'est-il passé ?

En fait : le sol étant protégé des conditions météorologiques défavorables (soleil, pluie intense etc.), il nourrit cette faune, la fait exploser en nombre et intensité, dans le travail en profondeur de celui-ci qui devient grumeleux.

De ce fait, il faut toujours (en renouvelant périodiquement) protéger le sol sans le travailler. Soit :

Remettre une couverture végétale appelée " mulching " et planter directement des jeunes salades par exemple, en écartant la couverture et la refermant par la suite.

Semer un engrais vert (exemple moutarde, phacélie très mellifère etc.) qui occupera

le sol au détriment des mauvaises herbes, si on n'utilise pas tout de suite le terrain.

Et si on veut semer ?

En effet, la couverture empêche la germination, mais dès que l'on dégage ce paillage, les mauvaises herbes "explorent" !

Il faut alors recourir au compostage de surface. A établir sur un sol propre, une épaisseur de compost de commerce, ou celui fait "maison", mais attention : sans mélanger celui-ci à la terre, ce qui ferait remonter les mauvaises graines à la surface, mais plutôt l'étaler avec le dos du râteau.

On étale au râteau le compost mûr, 3 cm en première année, 2 cm en seconde année, 1 cm les années suivantes, par exemple, car en effet le sol est de plus en



de sarclage.

Mais pas n'importe quel compost

Le compost du commerce (bio de préférence) a subi une fermentation chaude en meule, il est protégé des graines de mauvaises herbes.

Il faut en effet une montée en température de 60° à 70° pendant quatre jours pour détruire les graines de plantes indésirables.

Mais votre compost "maison" doit subir également une fermentation chaude, et pour cela, il faut respecter quelques règles simples.

Cette montée en température s'obtient facilement, lorsque:

- les déchets sont apportés en quantité importante, en même temps sur l'aire de compostage
- que leur composition est équilibrée, c'est-à-dire favorable à l'activité bactérienne, et pour ça on choisit équitablement des



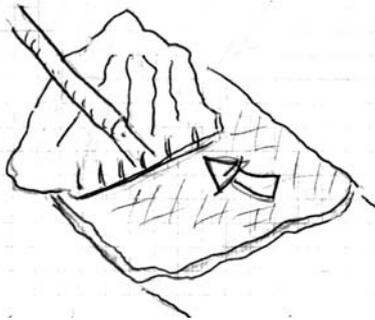
végétaux :

riche en azote

exemple : excréments d'animaux, tonte de gazon, feuillage vert, etc.

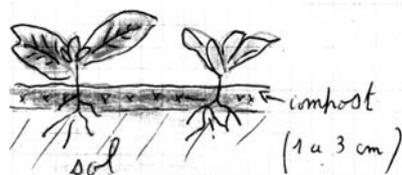
riche en carbone

exemple : paille, feuilles mortes, branches broyées, etc.



plus propre.

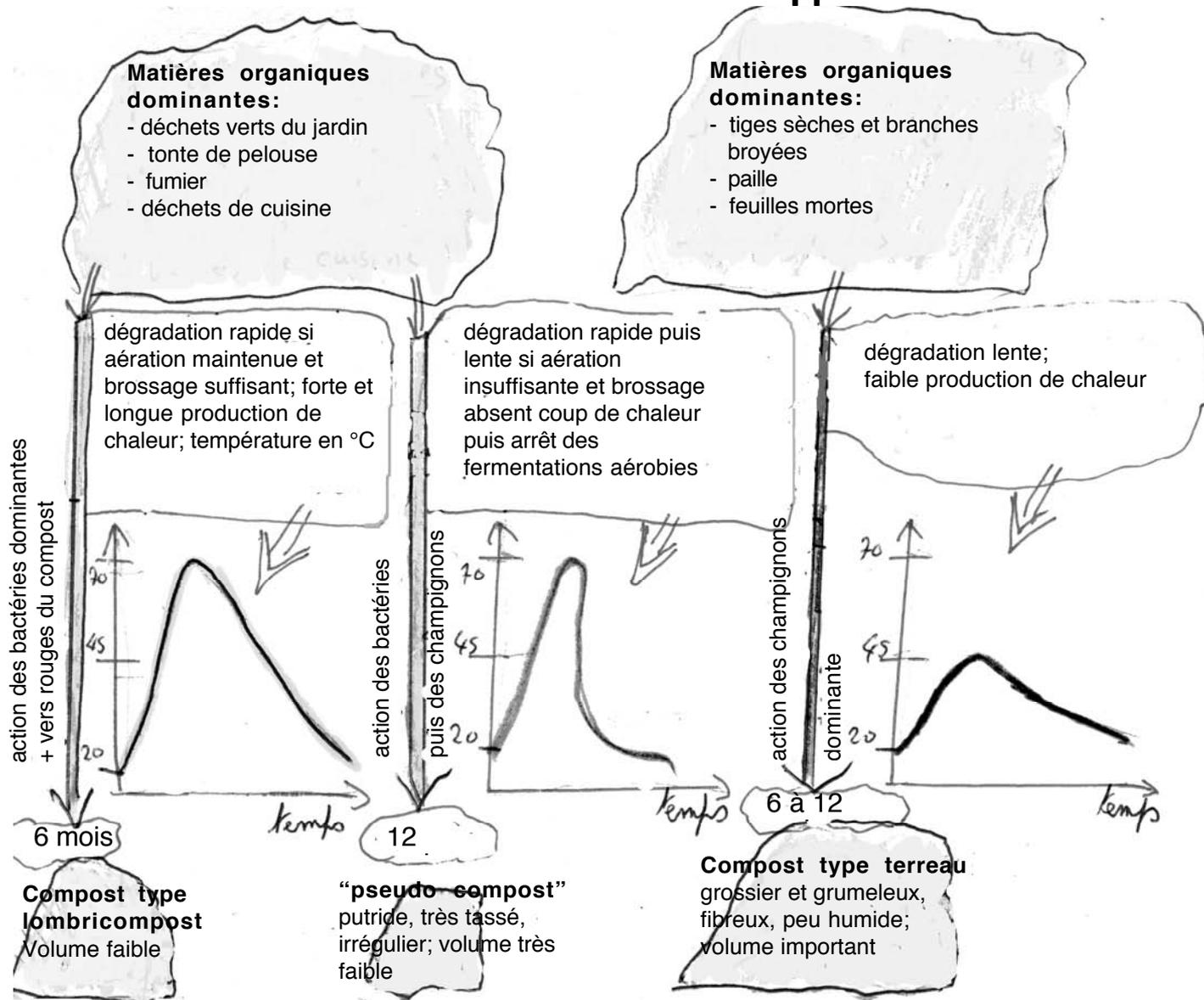
Les graines de mauvaises herbes, privées de lumière, ne peuvent germer. Seules les graines semées germeront : pas



l'air de rien



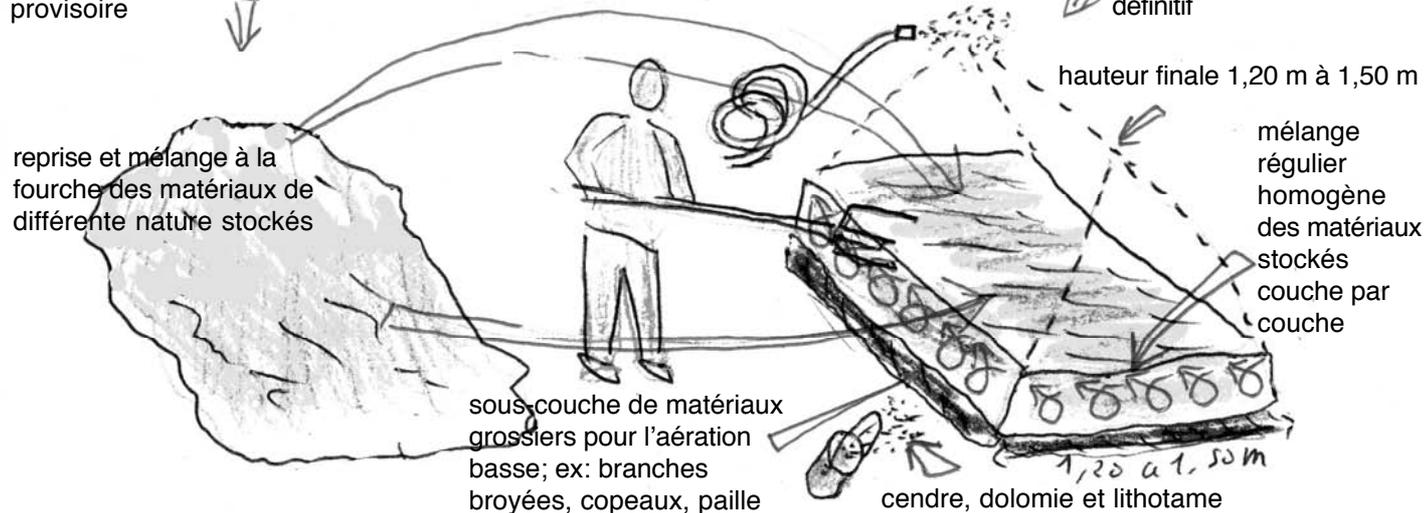
Evolution des déchets en fonction du rapport carbone/azote



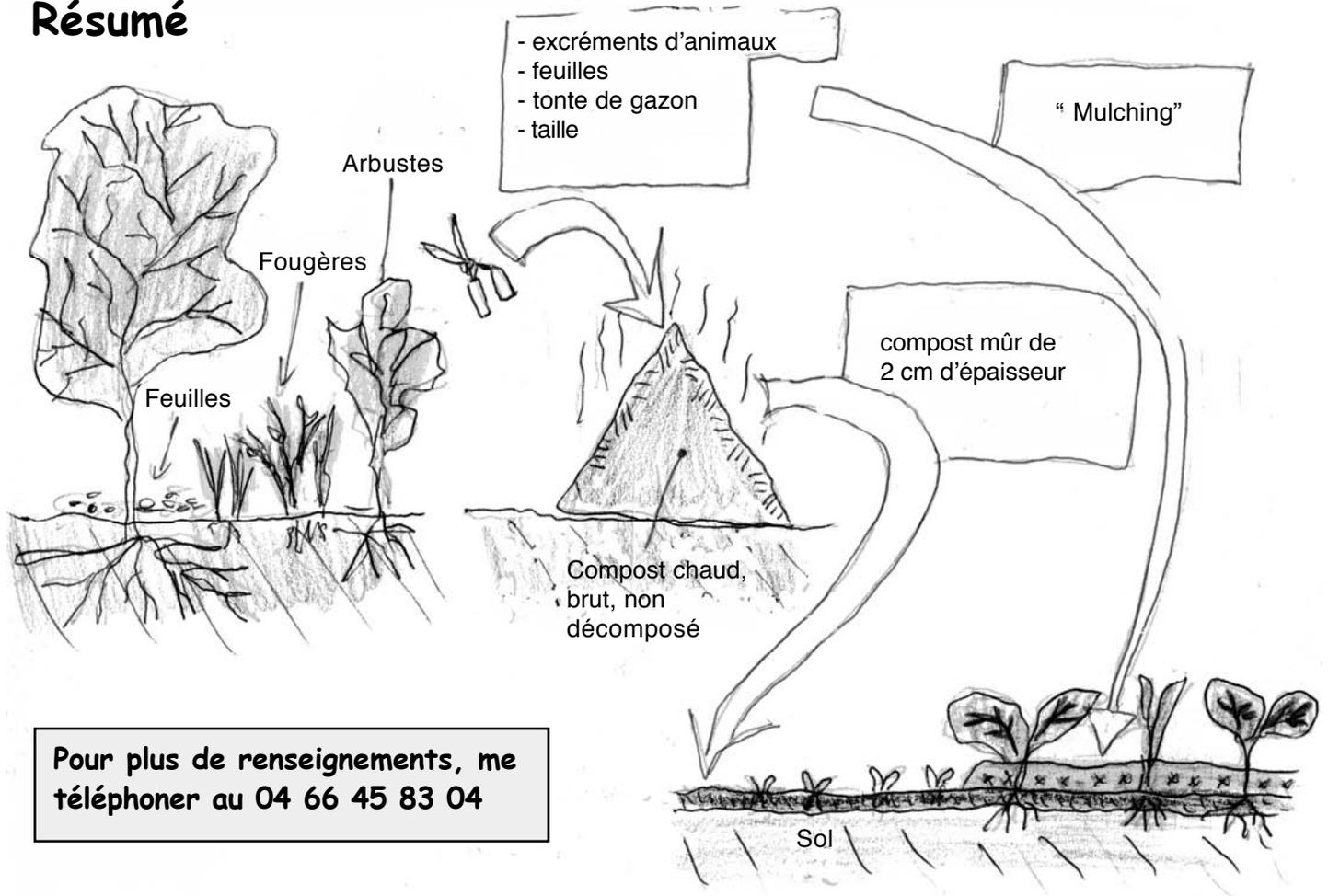
A/ Première étape: tas de stockage provisoire

B/ Seconde étape:

Montage de compost définitif



Résumé



Pour plus de renseignements, me téléphoner au 04 66 45 83 04

●●● On les mélangera à la fourche sur un tas trapu qui favorisera la protection de cette chaleur et de sa diffusion ; cette protection permet une augmentation de 25 % environ de chaleur, et protégera le compost du délavage.

Le retournement du tas relance en général la fermentation chaude et permet de détruire le reste des graines si vous prenez soin de mettre ce qui était en périphérie dans le fond du tas de compost. Il doit intervenir assez tôt, lorsque la phase de dégradation bactérienne est encore active, entre 40 et 70°. La plupart des microbes responsables de maladies sont détruites, mais il ne faut pas dépasser 80°, car l'activité bactérienne diminue et une partie des éléments

carbonés est brûlée, ce qui a pour conséquence la diminution du volume d'humus produit, ainsi qu'une perte en ammoniac sous forme gazeuse.

Il faut également protéger le sol contre le tassement par le passage régulier du jardinier, en travaillant sur une planche en bois par exemple, et limitant les outils trop lourds en temps de pluie. Le sol restera moelleux, sans travail fastidieux de bêchage ou sarclage.

Voilà, c'est un peu ardu à expliquer, mais simple avec un peu de pratique. On gagne du temps à ne plus travailler le sol, mais on en perd à rechercher la matière organique, à l'étaler, à

organique, à l'étaler, à la composter. C'est une autre façon de travailler, comme le fait la nature, qui ne laisse jamais un sol nu, mais le travaille de façon biologique.

J'ai trouvé ces propos techniques dans les revues suivantes que je vous recommande amicalement :

Le potager sans travail du sol, de Dominique Soltner t.c.s., 61 rue du XX corps-américain, Metz 57000, tél. 03/87 69 18 18, 4 EUR ;

Compostage et paillage au jardin (recycler, fertiliser), de Denis Pepin, édition Terre Vivante, 18 EUR.

Philippe AUFOR



La parabole: utile, mais bien peu esthétique !

Voici donc une tache, souvent blanche, qui vient gâcher la façade d'un mas traditionnel Cévenol : j'ai nommé la parabole satellite !

Loin de moi l'idée de jouer au conservateur aigri, mais force est de constater qu'il est bien loin le temps des soirées contes au coin du feu. La télécommande a remplacé le recueil de poésie et l'écran 16/9 captive plus que l'âtre dans le foyer !

Signe des temps ?...

Oui mais voilà, dans nos vallées encaissées, seul le satellite perché à des milliers de kilomètres au dessus de nos têtes trouve grâce à nos yeux de téléspectateurs !

Alors pour « enrichir? » les longues soirées d'hiver (et les autres), la famille Cévenole s'est équipée d'une boîte à images : le démodulateur, et de la fameuse verrue : la parabole!

de 3 mètres – d'un mur, ou sous des arbres. En revanche, placée derrière un buisson de 2 mètres de haut, les images arrivent parfaitement, j'ai testé!

Avantages majeurs : en cas de neige qui colle à la parabole et qui là empêche la réception, vous n'avez pas besoin de monter sur un toit ou de grimper sur une échelle au péril de votre vie, pour retrouver des images.

De plus, en cas de gros vent marin, si la parabole a bougé il est plus aisé, là encore, de la régler au sol !

Verrues sur les mas cévenols



Ainsi depuis quelques années fleurissent sur les façades de magnifiques mas, ces taches rondes et blanches qui jurent avec la couleur rouille sombre du schiste.

Et pourtant, dans la plupart des cas, il est très simple de cacher la verrue !

Bon nombre d'entre nous ont la même logique de réception qu'avec une antenne hertzienne : mais il n'en est rien!

Une parabole doit simplement « voir » le sud (tous les satellites reçus en Europe sont orientés au Sud), mais peu importe sa hauteur, elle doit juste ne pas être placée à proximité immédiate – moins

Certes, quelques antennistes peu scrupuleux vous affirmeront qu'il faut impérativement la placer en hauteur... le temps passé à l'installer ou à la réorienter sera, du coup, facturé plus grassement !

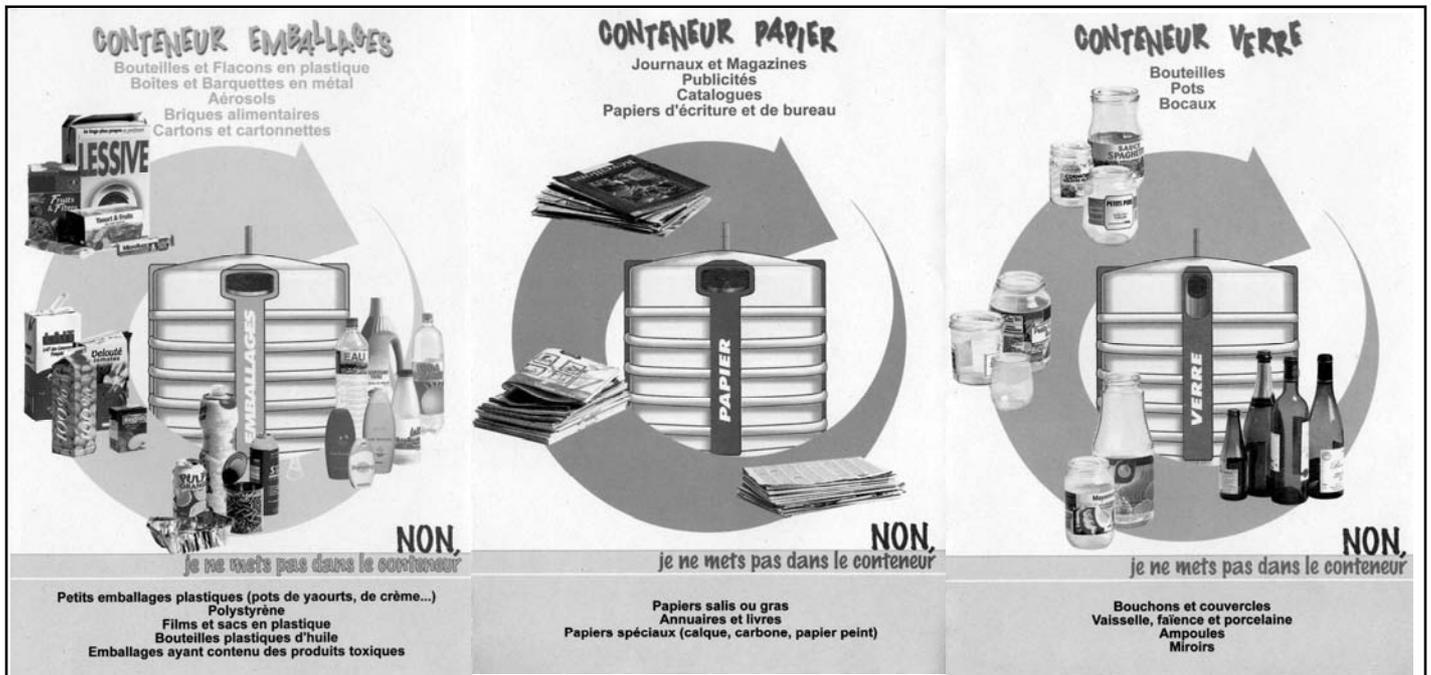
Aujourd'hui le satellite permet de recevoir une multitude de chaînes de télé et radios, mais très bientôt c'est Internet qui arrivera en haut débit par cette voie.

A priori les paraboles continueront donc de fleurir, puisque dans nos vallées retirées, ce sera le seul moyen d'accéder aux nouvelles technologies.

J'espère donc que ces quelques infos, feront retrouver aux mas Cévenols leur beauté ancestral, sans verrues technologiques en façade !

Guy PIERSON

Un, deux, tri... c'est parti !



Recyclons nos emballages !

Un environnement à protéger.

Le recyclage permet de préserver des ressources naturelles telles que le bois, le pétrole, le fer. Ces ressources ne sont pas inépuisables. Pensons-y !

Un gaspillage évité !

Avec des bouteilles en plastique, on fait des vêtements ! Le papier peut être recyclé ! Le verre est recyclable indéfiniment ! Alors pourquoi jeter ce qui peut être réemployé ? Et puis, ne l'oublions pas, tout ce qui est recyclé n'est plus à éliminer. c'est ainsi que nous maîtrisons les coûts de traitement de nos déchets.

Des emplois créés.

Des emplois créés.

Le recyclage permet de développer de nouvelles activités. il faut des hommes pour collecter, conditionner, transformer les matériaux. des emplois nouveaux sont donc créés. C'est important.

Bon à savoir.

Faut-il laver les emballages à recycler ?
Non, il suffit de bien les vider;

Compactez, aplatissez vos emballages !
Ils tiendront moins de place chez vous mais aussi dans le conteneur.

Pourquoi ne recycle-t-on pas les bouteilles d'huile et les sacs en plastique ?
On ne sait pas encore recycler

les bouteilles qui ont contenu des corps gras. Quant aux sacs, ils sont fabriqués avec des plastiques trop fins pour être recyclés. Mais l'industrie du recyclage est en pleine évolution.

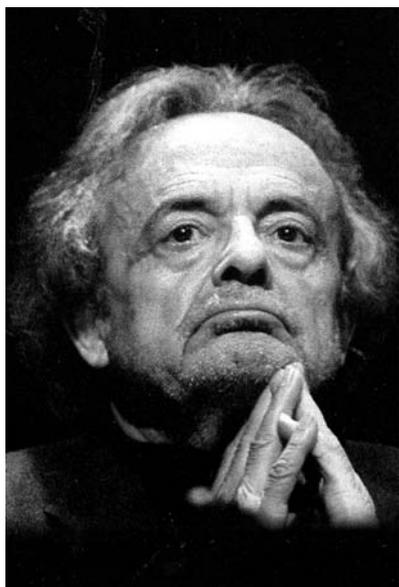
Une hésitation sur un produit à trier ?

Mieux vaut jeter cet emballage dans votre poubelle habituelle plutôt que de nuire au reste des produits recyclables.

Une question ?

Pour répondre à toutes vos questions nous avons mis à votre disposition ce numéro vert: 0800 88 12 05, ou cette adresse internet: batistou.tri@wanadoo.fr
N'hésitez pas à nous contacter!

S.D.E.E., ADEME, Conseil



coutume que les poètes locaux lui déclarent leurs poèmes.

Ali Ahmad contre l'avis de ses parents se rend à la ville pour lire ses poèmes et bien sûr il est rejeté. Mais il s'obstine et finalement le président lui demande avec amusement de déclamer son poème.

Toute l'assistance est sous le charme le président lui demande ce qu'il souhaite, L'enfant veut seulement poursuivre ses études.

Ainsi il va au lycée français de Tartous.

A vingt ans il choisit son nom de poète et continue des études de philosophie. Bien sûr il fera 2 ans de prison pour idées subversives et s'exile à Beyrouth. Ensuite il ira en 1986 à Paris.

■ Catherine HÉLING

UNITÉ

l'univers s'est uni à moi
ses paupières se couvrent des miennes
l'univers s'est uni à ma liberté,
de nous deux lequel a créé l'autre?

ROI DES VENTS

L'extrême limite est ma bannière
sans fraternité ni rencontres
L'extrême limite est mon chant

Me voici mobilisant les fleurs
donnant l'alerte aux arbres
je déploie les colonnades du ciel
et j'aime, je vis, je nais dans mes paroles

Me voici ameutant les papillons
sous l'étendard du matin
faisant croître les fruits
séjournant avec la pluie dans les nuages et leurs cloches
dans les mers

Et voici que je largue les étoiles
laissant tomber l'ancre
et m'intronisant
roi des vents

LE ROC

J'ai accédé à tes désirs:
mon chant est mon pain
mon royaume est ma parole
Ô roc, alourdis mes pas
je t'ai porté, aurore sur mes épaules
je t'ai dessiné, vision sur mes traits

L'ABÎME

J'avance dans un abîme que je ne sais voir
que je crains de voir
J'avance dans un abîme qui déborde de joie
joie de l'oracle et du héraut
joie d'entendre mon chant devenir autre
pour guider ce monde aveugle

joie d'être devenu faute
pêcheur vivant sans péché

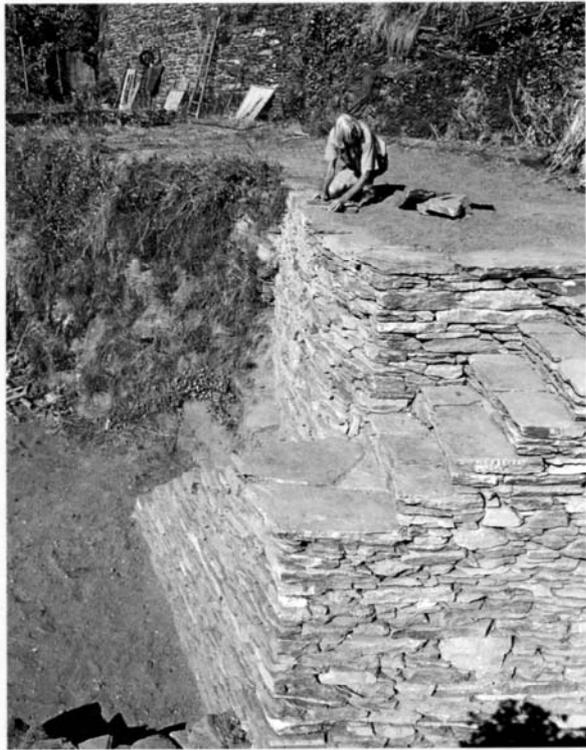
Vidéo

Un film de Raymond Achilli

Les terrasses de cultures et les murs en pierres sèches qui les structurent, ainsi que les constructions et ouvrages d'art en pierres sèches, constituent un élément majeur du patrimoine paysager cévenol. Les terrasses permettent d'éviter la dégradation des sols en freinant l'érosion et favorisant ainsi une meilleure gestion de l'écoulement des eaux. Progressivement abandonnées à partir de la première moitié du siècle dernier, les constructions en pierres sèches suscitent à nouveau l'intérêt des professionnels et de la population.

Ce procédé de mise en œuvre sans liant et apport de matériaux industriels, tout en étant complètement écologique, offre également sur le plan technique les meilleures garanties de durabilité et de drainage des sols. Sans parler de son attrait esthétique... Mais seule une minorité d'hommes ayant conservé le savoir-faire à ces très anciennes pratiques en assure actuellement l'entretien et la restauration. Un ensemble de professionnels confirmés s'organise pour relancer une filière de formation et garantir un service de qualité. Ce film présente des terrasses et ouvrages en pierres sèches rencontrés en Cévennes, et retrace les

Les murs en pierres sèches



Un film de Raymond Achilli.
Producteurs exécutifs : Chambre de Métiers de la Lozère et
Association des Artisans Bâisseurs en Pierres sèches Gard/Lozère
Producteur délégué : L'Ecran Cévenol.
Musique originale : Claude Pisaneschi.

différentes étapes nécessaires à la restauration d'un mur dégradé. De la diversité géologique découle celle des matériaux employés. Il donne une excellente approche du métier de maçon spécialiste de la pierre. Pays de tradition et territoire protégé, les Cévennes constituent un espace privilégié pour perpétuer et développer ce savoir-faire ancestral.

Vous pouvez vous procurer cette cassette vidéo auprès de Roland MOUSQUES à Figeirolles - 48220 Vialas; tél: 04-66-41-03-34.

Partenaires - Europe Leader + Cévennes; Région Languedoc-Roussillon; Etat; Conseil Général de la Lozère.

Durée : 15 mn
Chambre de Métiers de la Lozère BP 90 - 48003 Mende Cedex France - Tél. 04 66 49 12 66
Association des Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches - Tél. 04 66 45 92 98

Mots croisés

Hervé, reviens-nous vite !

Nous vous avons habitués à découvrir chaque trimestre une nouvelle grille de mots croisés élaborée savamment par notre compère Hervé GOLDFARB.

Ce dernier a hélas la mauvaise idée de poursuivre de hautes études qui l'accaparent à un point tel qu'il n'est plus en mesure d'assurer cette rubrique que vous étiez nombreux à attendre.

Nous le regrettons vivement et lui souhaitons de réussir brillamment et surtout rapidement ses études afin que nous puissions dans les plus brefs délais proposer de nouvelles grilles à nos lecteurs.

Merci, Hervé pour ta participation efficace à ce journal et à très bientôt, dans ces colonnes...

A. V.

Solution du N°60

	1	2	3	4	5
1	R	E	I	N	E
2	A	T		U	T
3	L	A	P	S	I
4	E	L	O		R
5	R	A	P	E	E

tempête de délibérations

Saint Andéol de
Clerguemort

Conseil Municipal

du 09 Novembre 2003

Ce Conseil Municipal a commencé à 10 heures, il s'est tenu sur convocation de Monsieur le Maire en date du 31 octobre 2003.

Étaient présents:

Daniel MATHIEU,
Thomas BRASSEUR,
Gisèle CHAPELLE, Jean-
Claude DAUTRY, Jeanne
GIROD, Hervé
PELLECUER, Josette
ROUX.

Étaient absents excusés:
Stéphane CLARISSE
(procuration), Denis PIT.
Secrétaire de séance
nommé: Jean-Claude
DAUTRY.

Le Conseil se tient selon l'ordre du jour établi.

- Présentation de la SCIC Bois 2 mains:

Les sociétaires présentent leur structure: il s'agit d'une Société Civile d'Intérêt Collectif. Il y a actuellement 16 sociétés de ce type en France. Elle a l'agrément de la Préfecture pour une durée de cinq ans. Elle travaille sur le bois, de la coupe en forêt à l'utilisation dans le bâtiment ou autre. Elle a été fondée en octobre 2002 sur un concept juridique nouveau, l'organisation en coopérative d'un multi sociétariat. Elle fonctionne aujourd'hui avec 12 salariés CDD à temps partiel se répartissant les travaux de bûcheronnage, pose et travail de la pierre, tâches administratives.

administratives. Les salariés sont associés, les décisions sont collégiales, 1 personne = 1 voix. Le produit du travail est réinvesti dans la société qui travaille selon 3 axes d'intérêt collectif: l'environnement - l'insertion - le logement. Cette société investit dans le matériel de chantier et de bureau nécessaire à son fonctionnement, elle est à la recherche de locaux administratifs et d'espace de stockage, de travail et d'entretien du matériel.

Le Conseil prend un intérêt évident à cette présentation, notant au passage les soucis de logement de cette structure, prêt à engager une réflexion pour apporter une aide à ces différents problèmes et à participer à l'ouverture du capital de la société lors de son assemblée générale en mars 2004 (valeur de la part 20 Euros).

- Petits et moyens travaux:

Une délibération complémentaire est prise d'affecter 3250 Euros sur les travaux d'aménagement du Cros, entrée et calade. La délibération est prise à l'unanimité.

- Ramassage scolaire:

La commune participe à hauteur de 13% du prix du transport de chacun des élèves soit 109 Euros chacun. 6 élèves sont transportés en direction du Collet de Dèze, 8 vers les Abrits. Soit un total de 1526 Euros. Délibération votée à l'unanimité.

- Subvention à "Vent des Bancel's":

Vent des Bancel's a investi dans l'achat de matériel photo et magnétophone pour un montant de 1500 Euros. La Région a financé 30%, les 3 communes participantes (St Frézal, St Maurice, St Andéol) contribuent chacune à hauteur de 350 Euros.

Délibération prise à l'unanimité.

- Accord Général sur le Commerce et les Services:

Une délibération de principe est prise sur cet accord.

- Lecture du compte rendu des réunions du SIVOM, OPAH, PEP route des Crêtes et Ordures Ménagères.

- Le point des démarches concernant la distribution de l'eau:

Tout semble indiquer que l'on s'oriente vers une démarche d'enquête publique. Un contact a été pris avec le Conseil Général. Il a été convenu de travailler en priorité sur les hameaux où se pose le plus le problème de l'eau à savoir Sambuget et Lézinière. On est encore dans un stade de traitement amiable et d'échange de courriers.

- Lecture du CR du CM du 27 septembre 2003.

- Questions diverses:

* Lettre de Monsieur GONY qui demande que les talus soient aménagés dans certains virages afin

soient aménagés dans certains virages afin d'éviter les glissements du tracteur de déneigement.

* Lettre attirant l'attention sur l'existence de RELANCE (Relais Local Animation Cévennes) service émanant des CCI et Chambres d'Agriculture intervenant en appui d'opérations menées en faveur de la transmission - reprise des entreprises commerciales industrielles, artisanales et agricoles sur les Cévennes gardoises et lozériennes.

* Les devis de réfection du mur du Cros sont réexaminés et il est demandé aux entreprises concernées de les revoir.

Il est 12 heures 30, l'ordre du jour étant épuisé, le Conseil prend fin. ■

Présents: D.Mathieu,

Saint Andéol de
Clerguemort

Conseil Municipal

du 20 Décembre 2003

G.Chapelle, H.Pellecier, J.Brasseur, T.Brasseur Procurations - J.Roux à G Chapelle, JC.Dautry à D.Mathieu, S.Clarisse à J.Brasseur Absent: D.Pit T.Brasseur est nommé secrétaire de séance.

Création du conseil de développement du PAYS DES CEVENNES:

La création de ce Pays est prévue pour le début de l'année 2004.

Le projet est porté par la c o m m u n a u t é d'agglomération du Grand Alès. ●●●

tempête de délibérations ●●●●●●●●●●

Saint Andéol de
Clerguemort
Conseil Municipal
du 20 Décembre 2003
(suite et fin)

Le concept de ce pays est axé sur l'histoire, le patrimoine, l'identité des Cévennes et le développement lié au tourisme pour lequel des moyens importants seront mobilisés.

Vote pour prendre une délibération pour adhérer à ce conseil 8 voix pour et 1 abstention (T.Brasseur)

Convention d'assistance technique entre la commune et la DDE:

Cette convention porte le nom de «ATESAT». Il semble qu'elle n'est que la formalisation des services déjà proposés par la DDE.

Les prix de cette assistance technique sont très bas pour une collectivité: 44 E environ pour l'option maximale d'assistance.

Vote à l'unanimité pour signer cette convention.

Adhésion 2004 à l'association de développement du canton du Pont de Montvert:

Vote à l'unanimité pour renouveler l'adhésion de la commune à l'ADCPM.

Programme des Contrats Verts:

Délibération est prise pour attribuer une subvention à l'ASA-DFCI de 2200 E sur le budget 2003.

La question se pose de

faire rouvrir un ou plusieurs sentiers de la commune.

Sambuget / les crêtes , Le Cros/les crêtes , Le Cros/Vitaterne.

Dégâts des intempéries:

La commune a été reconnue zone de catastrophe naturelle. Cela peut permettre aux privés également de faire valoir plus facilement des dégâts aux assurances. Les déclarations doivent être faites avant les 10 jours suivants cette mesure.

Un glissement de terrain a eu lieu sur la route de Vitaterne.

Un aqueduc s'est bouché sur la piste de Poussiels au Viala et le revêtement concassé a été endommagé. Il faut prévoir à cet endroit toujours très humide d'agrandir l'enrochement.

A cause de 2 aqueducs sous dimensionnés à Loubreyrou, le goudron a subi des dégâts importants.

Il est demandé à E.Tamisier de faire le recensement de tous les aqueducs de la commune et des éventuelles interventions pour prévenir les risques en cas de fortes pluies.

Ordures Ménagères:

Après quelques problèmes et imprévus, la mini déchèterie devrait fonctionner fin mars 2004 sauf pour les déchets animaux à cause d'un refus de la DDASS pour l'installation des frigos qui devaient recevoir ce type de déchets.

Prix des OM pour 2004: Le budget de la déchèterie sera reçu ultérieurement

sera reçu ultérieurement en mairie.

Légère augmentation de la redevance pour cette année :de 100 E à 105 E

Une réunion d'information sur la communauté de commune et les OM plus particulièrement aura lieu à St Privat le 23 décembre 2003.

Fête de Noël :

Elle aura lieu le dimanche 21 décembre 2003 à 16h00 au temple. Un spectacle surprise est prévu.

La séance est levée à 19h00. ■

Saint Frézal de
Ventalon
Conseil Municipal
du 03 Novembre 2003

Présents:

M. PASSEBOIS E. , Maire

M. LIEBER J-Cl., 1er Adjoint

M. HUGON J., 2ème Adjoint

Mme BRUGUÈS M., 3ème Adjoint

Mmes COLOMBAT S., SALMERON F., VIDAL L.

M. JALAT F.

Absents excusés:

Mme.GOURDON V.

M. MAURIN T. (procuration à J. HUGON).

Secrétaire de séance : Frédéric JALAT.

Invitée: Mme Sophie PANTEL, déléguée aux droits de la Femme.

ORDRE DU JOUR :

■ Rencontre avec Mme Sophie PANTEL.

Sophie PANTEL, conseillère municipale de Fraissinet de Lozère, nous trace les grandes lignes de sa mission en tant que "chargée de mission aux droits de la Femme".

Différents domaines traités:

● L'accent est mis sur "l'égalité hommes-femmes". Deux axes sont notamment définis:

1/ La lutte contre les violences faites aux femmes.

Les moyens:

- Une plaquette d'information réalisée en partenariat avec la DDASS, a été diffusée auprès des médecins généralistes.

- Un travail en relation avec les services de gendarmerie afin d'obtenir la création d'un "local confidentiel" dans chaque gendarmerie.

- Un cycle de formation des policiers chargés de recevoir ce type de plainte.

- Une harmonisation des statistiques (selon les différents services) dans ce domaine.

2/ Information sur la contraception.

Moyens mis en œuvre:

- Promotion du préservatif féminin.

- Sensibilisation auprès des établissements scolaires.

● Garde d'enfants: Il y a un grand manque dans ce domaine. A la crèche de Florac, un tarif de solidarité a été mis en place. Par ailleurs des démarches sont entreprises pour la création d'un fonds

démarches sont entreprises pour la création d'un fonds d'aide d'urgence à la garde d'enfant, de manière, par exemple, à pouvoir se rendre à une entrevue d'embauche...

● Valorisation et prise de responsabilité des femmes dans les domaines des sports et du travail. Recherche d'une égalité professionnelle. Réflexion sur le statut du conjoint en agriculture (prix installation des femmes). Souhait de professionnaliser tous les emplois à domicile, tant pour les personnes âgées que pour la petite enfance.

M. PASSEBOIS rappelle que Sophie PANTEL a été l'attachée parlementaire de Jean-Claude CHAZAL, notre précédent député.

Sophie PANTEL annonce en outre sa candidature - présentée par le Parti Socialiste - aux prochaines élections cantonales.

■ Commentaire sur le compte-rendu du Conseil municipal du 06/10/2003.

Quelques corrections ou ajouts formulés par J. HUGON et J-CL. LIEBER seront intégrés au "projet".

Ces commentaires faits, le compte-rendu est adopté à l'unanimité avec les modifications proposées.

■ Ferme relais du Salson.

● Lettre de Mme et M. COLOMBAT précisant leur souhait de se libérer

dès maintenant de la dette constituée par le crédit bail concernant les bâtiments et les terres attenantes. Quant au fermage pour les autres terres, celui-ci sera maintenu jusqu'au terme des 15 ans.

Ils proposent, par ailleurs de s'engager par accord testamentaire à ne pas vendre le bien acquis et à l'exploiter pendant un minimum de 15 ans.

M. le Maire rappelle que le montant des annuités s'élève à 20.569,36 francs dont 17.539,36 francs pour le crédit-bail et 3.000,00 francs pour le fermage. Mme et M. COLOMBAT rembourseront donc la totalité restante du crédit-bail directement à la banque et continueront à verser chaque année 3.000,00 francs à la mairie pour les terres en fermage. Un détail comptable: dans le budget, cette dernière somme semble ne pas être séparée de celle du crédit bail, alors que deux titres différents devraient être émis. Une vérification sera effectuée.

J. HUGON ne comprend pas pourquoi la commune encaisse chaque année 3.000,00 francs, le prix du crédit-bail incluant déjà la totalité des terres. Il rappelle que cette séparation fermage - crédit-bail n'était due qu'à une disposition administrative... Les terres en fermage seraient donc payées 2 fois. Selon lui, ceci justifie d'autant plus la vente au franc symbolique au terme des 15 ans. Il rappelle en

avait été prise lors du C.M. du 25/02/1998, mais qu'elle n'avait pas été officialisée par une délibération.

J-Cl. LIEBER tient à rappeler dans quelles conditions se sont déroulés les débats de l'époque. Il y avait au sein du Conseil une forte opposition à ce projet. Une majorité s'était déterminée sur le principe d'une installation sur 15 ans afin que durant ce laps de temps la propriété reste agricole et indivisible. C'est, selon lui, cet esprit qu'il ne faut pas trahir.

Il se dit opposé à un rachat anticipé pour deux raisons:

- Une seule des deux familles demande ce rachat.

- Risque d'une revente anticipée si les aléas de la vie l'imposent. Il insiste sur le fait qu'il a entière confiance en la sincérité des demandeurs, mais que parfois des événements peuvent pousser à agir contre la meilleure des volontés.

Il souligne que dans ce dernier cas, le but pour lequel le conseil précédent s'était battu ne serait pas atteint et dit ne pas vouloir assumer cet éventuel revers vis à vis de l'engagement premier.

F. JALAT précise la raison principale pour laquelle Mme et M. COLOMBAT souhaitent ce rachat anticipé: sans être propriétaires, ils ne peuvent construire la bergerie indispensable au développement de leur activité.

M. COLOMBAT, interrogé par le Conseil,

confirme ces dires, et rappelle qu'il propose un protocole d'accord avec la municipalité (accord testamentaire) afin de marquer son engagement à conserver et à exploiter cette propriété.

M. PASSEBOIS rappelle que les termes même de l'acte notarié envisagent la possibilité, pour les preneurs, de se libérer de leur dette par anticipation. Il n'y a donc aucune raison de s'y opposer.

Un vote clôt ce débat: Le remboursement de la dette par anticipation est voté à l'unanimité, sous réserve qu'un acte légal soit pris par rapport à l'engagement moral de Mme et M. COLOMBAT à conserver à ce bien son caractère agricole. Le Conseil mandate M. le Maire pour signer les actes relatifs à cette transaction.

● J. HUGON revient sur le Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 25/02/1998. Il souhaite qu'aujourd'hui le Conseil se détermine par rapport à la vente au franc symbolique au bout de 15 ans et que cette décision soit entérinée par une délibération.

E. PASSEBOIS, pour sa part ne veut pas s'engager aujourd'hui pour 2013.

La proposition de J. HUGON est soumise au vote à bulletins secrets: au terme de ce vote, 4 voix se prononcent en faveur de la proposition et 4 autres contre,

Mme COLOMBAT - directement et personnellement concernée par l'affaire - n'ayant participé ni aux débats, ni au vote.

tempête de délibérations ●●●●●●●●●●

Saint Fréal de Ventalon
Conseil Municipal
du 03 Novembre 2003
(suite et fin)

●●● Aucune majorité n'émergeant de ce scrutin, la décision est remise au prochain Conseil.

■ Dossier "Bois 2 Mains".

Il s'agit de l'implantation de "Bois 2 Mains" sur le terrain "TEISSIER" sous le Temple.

Suite à un dossier fourni par la SCIC, une réunion s'est tenue en mairie entre les représentants de cette société, le maire et plusieurs conseillers municipaux. Un nouveau dossier précisant les nouvelles propositions de la SCIC est remis lors de ce conseil municipal.

Les représentants de la société, présents dans l'assemblée sont invités à le commenter.

Ce sont en fait deux parcelles qui intéressent "Bois 2 Mains" dont le prix de vente estimé par les services des Domaines se situe autour de 12.000 Euros.

Lors de la dernière entrevue avec la municipalité, en réponse à une proposition de "Bois 2 Mains" de vente de ces terrains par la municipalité à l'Euro symbolique, M. le Maire avait proposé un crédit-bail sur 5 ans sans intérêt.

Par ailleurs une entrée dans le capital de cette société par l'acquisition d'une ou plusieurs parts sociales avait été envisagée.

Aujourd'hui, en ce qui

société avance une nouvelle proposition: participation de la commune à hauteur de 5% du total des investissements prévus (131.654 Euros) soit 6.582,70 Euros représentant environ 55% de la valeur des terrains. Les membres de la société soulignent l'intérêt de cette implantation pour notre commune, par un retour sur l'investissement et la création de nombreux emplois (actuellement 7,5 équivalent temps-plein).

E. PASSEBOIS, J.-Cl. LIEBER et M. BRUGUÈS font état du budget "extrêmement serré" de la commune et de l'impossibilité dans laquelle elle se trouve de réaliser les travaux essentiels à son développement (eau, routes, etc...). Par ailleurs une rétrocession avant 5 ans de ces terrains pour lesquelles une subvention a été obtenue, nous obligerait à un reversement de cette aide.

M. le Maire prend note des souhaits de la SCIC, qui constituent un nouvel élément. Le débat est clos à ce stade, car en tout état de cause aucune contractualisation ne peut s'effectuer avant que l'achat de ces terres par la commune ne soit totalement effectué.

Ce dossier sera évoqué lors du prochain Conseil.

■ Pos - Aménagement du Territoire.

Une information émanant de l'Association des Maires fait état de possibles aides à la mise en place d'une carte

communale. Il faut toutefois attendre que le décret relatif à la décentralisation soit applicable, pour en connaître les modalités.

■ Emprunt Caisse des Dépôts Maison TEISSIER.

Afin de réaliser les travaux de réhabilitation de la "maison TEISSIER" un recours à l'emprunt est nécessaire. Deux possibilités s'offrent à nous: emprunt à taux fixe de 3,45% sur 25 ans (remboursement = 196,92 E/mois) ou 35 ans (r = 150 E/mois), sachant que le loyer sera de l'ordre de 206 E/mois. C'est la seconde proposition qui est retenue à l'unanimité.

■ Fête de Noël.

Mmes BRUGUÈS et VIDAL sont chargées de l'achat des chocolats de Noël. La liste actualisée des bénéficiaires leur sera fournie.

■ Cérémonie du 11 Novembre.

Elle aura lieu devant le monument aux morts à 11 heures.

■ AEP du Viala.

Toujours aucun financement pour l'amélioration de cette AEP. Pour l'heure, seule une remise en état du captage initial peut être envisagée.

Par ailleurs des accord ont été obtenus par la municipalité

- pour passage sur la propriété de Mme Clément

- pour puisage de l'eau et passage sur la propriété

de Conches.

Le Conseil décide, à l'unanimité, de transformer ces accords en actes notariés et autorise M. le Maire à signer les documents liés à cette opération.

■ Entretien des sentiers.

Mme DROST, de Cessenades, propose une intervention sur les sentiers communaux (nettoyage, balisage...) si le Conseil le souhaite.

Pour J.-Cl. LIEBER, il faut uniformiser le balisage et l'initiative doit être collective. Par ailleurs le travail est rendu plus difficile à cause des dégâts occasionnés par les sangliers.

J. HUGON signale qu'il y aurait peut-être une opportunité de prise en compte globale de ces sentiers avec le PLAC (Plan Local d'Aménagement Concerté) lié au PEP de la Route des Crêtes.

■ Stage employées de cantine.

Un stage pour ce personnel aura lieu à Barjac (Gard). Le coût du déplacement de ces employées est à notre charge.

■ Informations sur le transport scolaire.

Le Conseil Général nous réclame la moitié du coût occasionné par la prise en charge de deux enfants "isolés" (1.000 Euros). Pour J. HUGON il n'y a aucun enfant extérieur à un circuit. Cette demande ne se justifie donc pas. Le Conseil, à l'unanimité, le charge d'éclaircir ce

problème.

■ Dossiers et projets à voir au C.M. du 12 décembre.

Les membres du Conseil sont invités à proposer les projets qui seront inclus dans le budget 2004.

■ Intervention des membres du Conseil Municipal.

● L. VIDAL signale qu'une personne serait intéressée par l'achat du terrain "BARRAL" afin d'y implanter une maison d'habitation et un petit entrepôt de maçonnerie. Ce terrain fait actuellement l'objet d'une location, qui peut être interrompue en cas de vente.

● Selon J. HUGON, l'employée chargée de l'école maternelle cesserait son activité prochainement, au dire de plusieurs personnes souhaitant prendre sa succession.

La municipalité ne disposant pour le moment d'aucune information officielle sur ce sujet, aucun appel d'offre n'est lancé.

● F. SALMERON signale que la cabine de projection de la salle communale ne dispose pas d'éclairage. Il est conseillé au projectionniste de se procurer une baladeuse en attendant mieux.

La séance est levée à 21h30.

Note rectificative du Maire à propos du dossier ferme relais du Salson:

La remarque qui a été faite selon laquelle les loyers du bail à ferme de 3.000,00 francs ne figuraient pas sur le budget recettes de la commune est parfaitement fondée. Une vérification s'est imposée.

En effet en 1998, selon le principe de "l'opération blanche", il a été convenu que la commune ne devait faire supporter aux preneurs (Mmes et MM. COLOMBAT et DUQUENNE) que les charges d'emprunt qu'elle devait rembourser au Crédit Agricole. Le loyer a donc été intégré au remboursement d'emprunt et la commune n'a reçu directement aucune rétribution. ■

● ● ● ● ● ● ● ●
Saint Frézal de Ventalon
Conseil Municipal
du 12 Décembre 2003

Présents:

M. PASSEBOIS E. , Maire

M. LIEBER J-CI., 1er Adjoint

M. HUGON J., 2ème Adjoint

Mme BRUGUÈS M., 3ème Adjoint

Mmes COLOMBAT S., SALMERON F., VIDAL L.

MM. JALAT F., MAURIN T.

Absente excusée:

Mme GOURDON V. (procuration à J-CI. LIEBER)

Secrétaire de séance :

Thierry MAURIN.

ORDRE DU JOUR :

■ Commentaire sur le compte-rendu du Conseil municipal du 03/11/2003.

Quelques corrections ou ajouts formulés par J. HUGON seront intégrés au "projet".

Ces commentaires faits, le compte-rendu est adopté à l'unanimité avec les modifications proposées.

■ Situation financière de notre commune.

M. le Maire informe le Conseil qu'une note de la Préfecture nous réclame le remboursement de quelque 35.000 euros de subventions trop perçues pour l'acquisition et la réhabilitation de la "maison Barral".

Cette situation est due au fait que jusqu'en 2000, notre commune avait la possibilité de percevoir jusqu'à 80% de subventions pour ce type de projet, taux qui a été ramené depuis à 60%.

Il est regrettable qu'il n'y ait pas de contrôle au moment du versement des subventions, ce qui éviterait cette réaction a posteriori.

J. HUGON pose la question de savoir si nous sommes la seule commune de Lozère dans cette situation. Nous ne disposons d'aucun élément pour y répondre, mais le Maire s'y intéresse.

Chaque conseiller est invité à évoquer ce problème au cours de ses rencontres.

■ Dossier COLOMBAT - Le Salson.

Salson.

● Rachat du crédit-bail par Mme et M. COLOMBAT.

Lors du précédent Conseil, l'ensemble des membres était tombé d'accord pour permettre à Mme et M. COLOMBAT de se libérer du crédit-bail. Restait à en définir les modalités et à régler le problème des terres en fermage.

Afin que soit respecté l'esprit dans lequel a été conclu, à l'époque, le crédit bail, Mme et M. COLOMBAT s'engagent par écrit auprès de la commune à rester dans cette ferme en tant qu'agriculteurs jusqu'en 2013 (terme prévu du crédit-bail) et à ne pas vendre cette propriété avant cette date. Ils acceptent par ailleurs de payer le surcoût lié à la revalorisation des fermages.

Ces engagements seront joints à l'acte notarié.

J-CI. LIEBER, qui a pris l'attache du notaire, confirme que cet engagement vis à vis de la commune peut légalement être associé à l'acte notarié.

L'ensemble du Conseil considérant que Mme et M. COLOMBAT offrent des garanties suffisantes quant au maintien de l'unité et de la destination de cette propriété accepte que les époux COLOMBAT se libèrent du crédit-bail selon les conditions énoncées ci-dessus et autorise M. le Maire à signer les actes notariés et autres documents officialisant ce rachat.

tempête de délibérations

Saint Fréal de Ventalon
Conseil Municipal
du 12 Décembre 2003
(suite et fin)

●●●

● J. HUGON revient sur le problème des terres en fermage et sur leur vente éventuelle à l'euro symbolique au terme du crédit-bail en 2013. Il souhaiterait que le conseil se prononce par un vote afin que le conseil en place en 2013 connaisse la position respective des conseils précédents sur ce sujet. Il rappelle qu'en 1998, le conseil s'était prononcé en faveur d'une vente sur la base de l'euro symbolique, mais que cette décision n'avait pas fait l'objet d'une délibération.

M. PASSEBOIS ne voit pas l'intérêt d'un nouveau vote. D'autant que les intéressés ne le demandent pas dans le courrier du 04/12/03 qu'ils nous ont adressé.

Finalement la question mise au vote est: "le Conseil actuel doit-il faire connaître son point de vue sur ce sujet?". A l'issue du vote - auquel ne participe pas Mme COLOMBAT, directement concernée - la majorité (par 5 voix PASSEBOIS, LIEBER, GOURDON [procuration], BRUGUÈS, VIDAL, contre 4) répond non à cette question.

■ Vente éventuelle de terrains communaux.

Deux terrains sont susceptibles d'être proposés à la vente.

1/ Le terrain de la Ponge

sera libéré au 1er janvier 2004 et semble intéresser une entreprise de maçonnerie récemment créée afin d'y édifier maison d'habitation et hangar pour le matériel. Le prix estimé par les domaines est de 7,50 euros/M2. Ce terrain a une surface de 3660 M2.

2/ Le terrain dit "terrain TEISSIER" sous le Temple.

Une proposition a été faite à la SCIC Bois2Mains de vente de ce terrain pour ±12.000 euros étalés sur 5 ans sans intérêt.

J. HUGON qui a assisté à la dernière réunion de Bois2Mains signale que la SCIC ne prendra pas le terrain à ce prix. Elle étudie actuellement d'autres propositions. Il trouve qu'il serait regrettable de ne pas faire d'effort pour que cette entreprise puisse s'installer sur notre commune. Il pense par ailleurs, que la proposition d'achat à environ 6.000 euros faite lors du dernier conseil par B2M, nous permettait d'avoir la certitude d'obtenir au moins cette somme de ce terrain, ce qui n'est pas le cas si nous le proposons au double (prix des Domaines).

E. PASSEBOIS considère qu'il faut être réaliste compte tenu de notre situation financière. Il faut également éviter une trop grande discrimination entre les demandeurs: pourrions-nous proposer des terrains à un prix à tel acheteur et offrir des tarifs nettement plus bas à d'autres ? Il ne faut pas

d'autres ? Il ne faut pas oublier qu'en outre, en cas de vente, il nous faudra reverser les subventions acquises sur ces terrains, d'où un manque à gagner supplémentaire.

J. Cl. LIEBER se dit choqué par l'attitude du représentant de B2M lors du conseil précédent, affichant une nette indifférence aux problèmes financiers rencontrés par la commune et menaçant de s'installer dans une autre commune si ses propositions ne sont pas acceptées. Il doit être possible, selon lui, pour une entreprise qui affiche 7,5 équivalent temps plein de payer 2.400 euros par an (320 euros annuels par ETP) pour acquérir un terrain sur lequel elle compte s'implanter.

T. MAURIN considère que le prix des terrains est raisonnable. Si l'on vend le terrain à moitié prix, nous pourrions rester propriétaires de l'autre moitié par le biais d'une hypothèque... Il est également possible de recourir à un système d'actionnariat.

Pour L. VIDAL, il ne faut pas brader ces terrains. Les prix dans notre région sont assez élevés et nous avons besoin d'argent.

La discussion se termine à ce stade et ce sujet est reporté "sine die".

Pour ce qui est de la demande faite à la commune pour le terrain de la Ponge il est décidé de mesurer la portion de terrain vraiment exploitable. M. le Maire est chargé d'adresser un

courrier au demandeur lui signalant que sa demande est bien prise en considération et qu'elle est à l'étude.

■ Projets pour 2004.

● Dégâts causés par les récentes pluies.

Une déclaration vient d'être déposée en préfecture pour un montant d'environ 30.000 Euros. Un devis plus précis sera fait prochainement. Il s'agit de la réfection d'un aqueduc à Vimbouches sur la voie du Masmin et de drainage d'eaux de ruissellement à Loubreyrou et à Carmentran.

● Réfection des enduits intérieurs et aménagements au Temple.

Une subvention de 50% nous est acquise jusqu'en juin 2004. Le problème est de trouver les 50% manquants...

● Adductions d'eau.

1/ Renforcement de la Ponge. Une solution pour le passage de la canalisation est à l'étude. Il nous faut toutefois obtenir l'autorisation du Groupement Forestier de Saint Fréal pour traverser ses terres. Le Conseil charge M. le Maire de ces démarches.

2/ Le Viala. Toujours au même point. Nous attendons par ailleurs l'autorisation du PNC pour effectuer ces travaux. Quant aux aides financières, elles restent pour l'heure au stade de promesses. Il avait été envisagé une solution de pompage pour remonter l'eau, mais le coût en est prohibitif.

■ Tarifs 2004.

■ Tarifs 2004.

● Cantine scolaire.

Avant de parler des tarifs, M. le Maire rapporte aux membres du Conseil les problèmes nombreux liés à ce service:

- Les parents d'élèves jusqu'à ces derniers temps utilisaient ce service comme un restaurant, sans aucune régularité, ce qui en rendait la gestion particulièrement difficile.

- Nous avons alors envisagé la mise en place d'une "carte hebdomadaire" où les parents devaient s'engager sur une semaine. Cette solution ne semble pas avoir été assimilée par les parents puisque le directeur s'est vu obligé de gérer ce système.

- Une proposition nouvelle émanant des parents serait d'établir un "planning de vacances en vacances" ce qui semble encore plus complexe à organiser que le planning hebdomadaire...

- Enfin dans un domaine un peu différent, les cantinières signalent que dans le courant de la semaine dernière elles ont, à leur arrivée le matin, trouvé le robinet de l'évier et le congélateur grand ouverts. Bilan: environ 75 euros de nourriture gaspillée.

Une discussion s'engage quant à la gestion de cette cantine.

Pour T. MAURIN, il faut recourir au système des tickets vendus à l'avance.

Cette solution, efficace pour ce qui est du paiement, ne règle pas le problème de la fréquentation, donc de l'organisation des repas.

problème de la fréquentation, donc de l'organisation des repas. Par ailleurs la vente de ces tickets se fera où, quand et par qui ? (pendant les heures de bureau de la mairie).

J. HUGON propose de poser le problème en ces termes à l'association des Parents d'Élèves: Soit vous acceptez un système qui ne peut être que "rigide" si la mairie s'en occupe, soit vous souhaitez quelque chose de plus souple et vous prenez en charge ce service.

Pour ce qui est du tarif du repas il est décidé à l'unanimité de le porter, en 2004, à 3 euros pour les enfants et 4 euros pour les adultes.

● Loyers.

Comme chaque année, l'augmentation suivra l'indice du coût de la construction en 2004.

● Eau.

Les tarifs subiront une augmentation de 3%. J.-Cl. LIEBER rappelle que nos tarifs sont largement inférieurs à ceux des communes voisines. Il faut qu'en outre le prix du M3 soit compatible avec la subvention maximum allouée par le Conseil Général.

● Participation de Saint Andéol à l'École des Abris.

Cette participation est fixée à 200 Euros par enfant de St Andéol fréquentant notre école pour 2004, ce qui est encore inférieur à ce que demandent les communes voisines.

■ Informations diverses.

● Ordures ménagères.

M. le Maire a assisté cet après-midi à une réunion de la communauté de communes de la Vallée Longue et du Calbertain dont nous sommes commune associée pour la collecte des ordures ménagères.

Une réunion d'information auprès de la population initialement prévue le 23 Décembre à Saint Frézal, aura lieu en fait à St Privat car les membres de la communauté de communes ont considéré qu'ils n'avaient pas à se réunir dans une commune associée !!! M. le Maire vient d'adresser un courrier au Président de cette communauté de communes pour regretter ce choix. La décision de porter les tarifs en 2004 de 100 à 105 Euros est déjà prise, sans concertation avec les usagers et sans revenir sur l'organisation de la tarification pour les structures d'accueil...

La déchèterie, quant à elle, prévue pour juillet 2003, ne sera pas en activité avant mars 2004.

Il est envisagé de commander à nouveau une benne au SDEE en début d'année. Coût pour notre commune environ 450 Euros !

Par ailleurs, J.-Cl. LIEBER souhaiterait qu'un container à verres soit installé près des containers à ordures situés à la Gare. Cela aura encore un coût...

Il est décidé d'attendre un peu avant de mettre en place ces deux

équipements.

● Fête de l'école.

Elle aura lieu le mardi 16 décembre à partir de 14h à la salle communale.

● Neige.

M. le Maire communique aux adjoints les numéros de téléphones à contacter en cas de neige.

■ Intervention des membres du Conseil Municipal.

● J. HUGON fait un bref résumé de la visite de Georges FRÊCHE au Collet de Dèze.

● J. HUGON informe que l'association de développement du Canton organise demain samedi 13 décembre à 14h à la salle communale, une réunion pour mieux comprendre ce qu'est "l'AGCS".

● M. BRUGUÈS signale qu'il serait utile de refaire les peintures de la salle communale. Elle propose que "Regain" achète la peinture et... que les employés communaux l'évalent. Accord de l'ensemble du Conseil.

● F. JALAT tient à remercier les employés communaux pour leur efficacité dans le nettoyage des routes de Saint Frézal après la chute des feuilles, assurant ainsi la parfaite sécurité de nos voies communales.

● Prochains conseils.

- Lundi 5 janvier à 18h.

- Lundi 9 février à 18h.

- Vendredi 26 mars à 20h30.

La séance est levée à 23h30. ■

tempête de délibérations ●●●●●●●●●●

●●●●●●●●
Saint Maurice de Ventalon
Conseil Municipal
du 30 Octobre 2003

Absentes excusées: Mmes SANCHEZ et AUFOUR.

ORDURES MENAGERES LOCATAIRES:

Le conseil délibère pour réclamer à ses locataires la taxe d'ordures ménagères de leur logement respectif, facturée à la commune avec la taxe foncière.

TRANSPORT SCOLAIRE:

Le conseil accepte le financement du transport scolaire des élèves de la commune, pour un montant de 1065.68 E.

AUGMENTATION SURFACE APPT MAIRIE:

Il convient de produire un avenant à la convention avec l'Etat régissant la location de l'appartement de la mairie, prenant en compte l'augmentation de surface du logement grâce à l'aménagement des combles.

MANDAT DDE ENQUETE VILLARET:

Le conseil demande à la DDE de prendre en charge les enquêtes parcellaires et d'utilité publique nécessaires pour acquérir les parcelles du chemin du Villaret.

ACHAT CHASSE NEIGE:

Une décision modificative et un virement de crédits sont nécessaires pour intégrer au budget

l'augmentation de la dépense pour l'acquisition du chasse-neige ainsi que la subvention supplémentaire accordée par le conseiller général au titre du PMT 2003.

Egalement il convient d'abonder le poste 2181 sur lequel a été payée la chaudière de la maison ARIF afin de pouvoir récupérer la TVA. Les crédits sont diminués en conséquence sur le programme du captage du Masmin.

RECENSEMENT:

St Maurice fait partie du 1/5ème des communes concernées par le recensement cette année. C'est l'employé communal qui passera dans les foyers pour la collecte des informations nécessaires à l'INSEE.

ECOLE DE LA VIALASSE:

Le conseil décide de lancer une étude pour l'aménagement de la maison du berger à la Vialasse avec l'aide de l'ASTAF et du PNC et à la charge du Groupement Pastoral. ■

PETITS ET MOYENS

●●●●●●●●
Saint Maurice de Ventalon
Conseil Municipal
du 28 Novembre 2003

TRAVAUX 03:

Le conseil à l'unanimité décide d'allouer la subvention de 11 000 E du conseil général à l'acquisition d'un chasse-neige, aux travaux de voirie et à l'achat de matériel divers.

ANNULATION EAU

LOPEZ:

Une erreur d'informatique a fait, par erreur, facturer 98.84 E à M.LOPEZ qui n'est plus propriétaire de sa maison. Le conseil délibère pour annuler cette facturation.

PAYS CEVENNES:

Le comité de pilotage du Pays des Cévennes a fixé la composition du conseil de développement. Par la présente délibération, la commune de St Maurice considère qu'il convient de constituer le conseil de développement avec les propositions suivantes :
- le conseil demande que dans tous les collèges, les représentants du département de la Lozère soient représentés, que le CEP-CFPPA de Florac, les foyers ruraux de Lozère et le comité de bassin d'emploi de Florac fassent partie du conseil de développement.

ADHESIONS:

Le conseil délibère favorablement pour adhérer à l'association "Châtaignes et marrons des Cévennes et du Haut Languedoc" pour un montant de 80 E.

Le conseil décide d'adhérer au comité de bassin d'emploi des Cévennes qui œuvre sur les 4 cantons du Sud Lozère, pour un montant de 41 E.

LE VENT DES BANCELS:

Un projet d'achat de matériel est envisagé (appareil photo et magnétophone numériques) subventionné à 30% par la région mais

il faudrait que chaque commune donne 350 E chacune. Le conseil décide d'accepter la proposition.

MAS DE LA BARQUE:

Le conseil accepte le plan et les tarifs d'organisation des secours pour la sécurité des pistes du Mas de la Barque.

Accord Général sur le Commerce des Services

Le conseil inquiet des conséquences des négociations en cours à l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) dans le cadre de l'AGCS et qui touche à l'avenir des collectivités territoriales, demande la diffusion publique de ces négociations, prend position, en tant qu'assemblée élue, contre l'obligation qui lui serait faite par l'AGCS de privatiser des services publics qu'elle considère devoir rester dans le domaine public, demande un moratoire des négociations, ainsi que l'ouverture d'un débat national impliquant la pleine participation des collectivités locales et des populations et déclare la commune de St Maurice hors AGCS.

TARIF EAU 2004:

Le tarif de l'eau 2003 pour les usagers est reconduit pour l'année 2004. Le tarif pour les compteurs agricoles et jardins passe à 0,16 E; le m3, 3 E. l'abonnement jardin et 46 E. pour l'abonnement agricole. ■

Naissance

Une naissance bien assistée!

- Ce mercredi 15 octobre écoulé est arrivée, un peu à toute allure - heureusement que les pompiers du Collet-de-Dèze sont prompts et efficaces - dans la famille Gourdon habitant au Grenier, dans notre commune, la petite Juliette Montaine. Elle pesait 3,650 kg.

Elle est vigoureuse et sereine, prête à affronter comme son prénom l'indique, sa future vie dans la rude montagne cévenole. C'est la petite dernière d'une famille déjà bien riche de "ruche avec enfant".

Elle était attendue avec impatience et fait la joie de tous.

Sa maman est conseillère municipale. Y a-t-il meilleure preuve que l'on peut concilier vie publique et vie personnelle? Nous formons des vœux de bonheur et de prospérité à cette jeune enfant. Nous présentons nos vives félicitations à cette belle famille et nous disons nos remerciements et notre amitié aux soldats du feu qui, pour la circonstance ont été les soldats de la vie!

Vol

Résidence secondaire cambriolée et vol de voiture.

Entre le 18 et le 19 décembre au lieu-dit Pénens Haut, une résidence secondaire a été cambriolée. À l'intérieur le voleurs ont fait main basse sur différents matériels (tronçonneuse, meuleuse, perforateur, perceuse, machine à sertir,

caisse à outils). Tout ce matériel appartenait à un artisan qui effectuait des travaux sur place. Pour s'enfuir les voleurs ont tenté de dérober un véhicule Renault 5; ensuite ils se sont emparés d'une 205. Sur place, il a été retrouvé des vêtements appartenant aux auteurs présumés de ces vols.

Ils abandonnent une voiture volée.

Le 17 décembre, au lieu-dit Le Chambonnet, les serrures des portes de plusieurs caves ont été fracturées. Sur place a été abandonné un véhicule Kangoo qui fut dérobé à Casteljau (Ardèche).

On nous dit officiellement et avec beaucoup de force que l'insécurité a régressé !!!

Récompense

Nous apprenons avec plaisir que nos amis Catherine HELING et Philippe AUFOUR, du Tronc, viennent d'obtenir le prix catégorie schiste au concours organisé par les "Maisons Paysannes de Lozère" et ce pour le courage et le soin qu'ils ont mis dans la restauration de leurs bâtiments.

Toutes nos félicitations !

L'OPAH des Sources du Tarn et du Mont Lozère.

Une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est une action lancée en concertation entre l'État, l'ANAH

(Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) et une collectivité locale.

Cette opération triennale a pour but de requalifier dans son ensemble une commune ou une ville ; notamment en réhabilitant le patrimoine bâti et en améliorant le confort des logements.

L'intérêt de cette opération est de mettre sur le marché de nouvelles résidences principales par la réhabilitation des logements vacants ou par des changements d'usage. C'est une opération incitative puisqu'elle permet aux propriétaires de bénéficier sous certaines conditions de subventions majorées pour faire des travaux.

Cette OPAH de Revitalisation Rurale lancée fin 2003, permet aux propriétaires de profiter d'avantages supplémentaires:

des aides plus importantes sont mises en place pour des travaux de réfection et de conservation d'éléments architecturaux et pour des travaux de sortie d'insalubrité.

La mission d'animation a été confiée par le SIVOM des Sources du Tarn et du Mont Lozère à l'équipe "Habitat & Développement Lozère" qui conseille gratuitement les propriétaires tout au long de leur projet et de leurs démarches.

Si vous êtes demandeur, vous devez donc entrer en contact avec HDL en amont de toute réhabilitation.

Vous êtes:

- Propriétaire occupant votre logement en résidence principale (sous conditions de revenus).
- Propriétaire de logements locatifs ou avez un projet locatif.
- Locataire.

Vous souhaitez réaliser des travaux:

- de gros œuvre.
- d'installation d'éléments de confort (chauffage central, ventilation, sanitaires).
- de mises aux normes électriques.
- d'économie d'énergie (chauffage, fenêtres, isolation).
- d'aménagement des combles.
- de transformation d'usage de locaux en logement (ex: grange).
- d'adaptation des logements aux handicaps et à la vieillesse.

Cette OPAH vous offre:

- des actions d'accompagnement pour l'accueil à travers un Point Information Immobilier/Emploi (PIIE)
- un véritable projet de développement local !
- des aides financières pour l'amélioration de votre logement et votre cadre de vie dont:
 - * des subventions majorées pour l'amélioration ou la création de logements conventionnés APL;
 - * des subventions pour les travaux de conservation du patrimoine.

L'équipe d'Habitat et Développement Lozère vous conseille gratuitement tout au long de votre projet et de vos démarches sur les subventions et sur la défiscalisation (Fondation du Patrimoine).

Attention: Ne pas commencer les travaux avant l'accord des financeurs.

Contact:

Equipe "Habitat et Développement Lozère" (informations et conseils gratuits et personnalisés)
Permanences en mairie de 10h à 12h:

- Vialas 1er vendredi du mois.
 - Pont de Montvert 3ème vendredi du mois.
 - dans nos locaux sur rendez-vous les autres jours.
- Tel: 04.66.65.22.20
Fax: 04.66.65.66.60
mail: hd48@wanadoo.fr.

Décès

Yvette BROC

Yvette Broc née Brès, nous a quittés le 11 novembre.

Née à Florac en 1913, c'est dans cette ville qu'elle a passé son enfance auprès de ses parents et de Raymonde sa sœur cadette de 4 ans.

Vimbouches n'était pas très loin pour y venir régulièrement en vacances et elle pouvait tout à loisir regarder le train conduit par son papa, s'époumoner dans la rampe de Saint-Privat.

Très tôt orpheline de mère, Yvette sera placée à Nîmes où elle rencontrera Jean Broc qui deviendra son mari. Les oncles Clovis et Roger Labaume continueront de recevoir leurs visites, régulières...

Après le décès de Clovis, pour se rapprocher de Roger malade, soigné par Raymonde, Jean et Yvette loueront, puis achèteront l'école désaffectée de Vimbouches.

C'est maintenant tous les lundis, puis deux jours par semaine à partir des années 1970 qui les verrons "débarquer" pour des journées bien employées à faire revivre la propriété. C'est début 1978, après 35 années passées dans la pâtisserie d'Uzès, que Jean et Yvette s'installent définitivement à Vimbouches. Une arrivée certes retardée par la neige, mais avec la tête

neige, mais avec la tête pleine de projets nés de leur nouvelle situation de "jeunes" retraités. Deux semaines après, Jean décédera brutalement.

Avec courage et bien secondée par Raymonde, Yvette persistera dans cette nouvelle vie à la campagne, et le jardin à proximité de la tombe de Jean deviendra bientôt un des lieux les plus animés de Vimbouches, où on aimait à se retrouver. Depuis 1992, suite à la maladie, elle avait retrouvé Uzès, où elle vivait chez sa fille Evelyne et l'espoir d'un retour à Vimbouches ne la quittait jamais et chaque visite, dans ses Cévennes devenait une fête.

C'est tout début octobre, et accompagnée de Raymonde qu'Yvette aura vu son Vimbouches et son école pour la dernière fois. Son dernier voyage a eu lieu le 14 novembre accompagné par Mme le Pasteur Brunel. Elle repose désormais auprès de son mari et de ses parents dans le cimetière familial de Vimbouches.

À sa sœur Raymonde proche d'elle, à ses enfants, attentifs à ses derniers moments de vie, à toute la famille nous disons notre peine de voir tomber encore une branche de "vrai" cévenol et leur présentons nos sincères condoléances.



Décès

Fortuné CHABROL

Une grande figure de Saint-Frézal vient de nous quitter: Fortuné Chabrol est mort vendredi matin 16 janvier alors qu'il avait été hospitalisé à Mende, très gravement fatigué. Il allait entrer dans sa 82^{ème} année.

Nous l'avons accompagné au temple de Florac, lundi en fin de matinée. Ses parents, ses amis, une grande foule émue et recueillie était là. Le pasteur, MM. Michel, Velay maire de Florac, Chazal qui fut député de la circonscription et son ami au Conseil général de la Lozère ont retracé sa carrière et dirent tous ses mérites à l'homme d'action, de conviction et de cœur.

Il était né dans la propriété familiale du Salson à Saint-Frézal, le 20 janvier 1922, avait été agriculteur à ses débuts, père d'une nombreuse et belle famille, mais avait en même temps mené une

activité d'homme public, élu au service de la collectivité.

Jeune élu conseiller municipal de 1951 à 1954, il était devenu à cette date maire de Saint-Frézal. Il devait exercer ce mandat jusqu'en 1977 où un nouveau destin l'appelait à Florac.

C'est durant son mandat que cette petite commune cévenole a connu son essor et sa première marche vers la modernité: les premières routes goudronnées, les premières adductions d'eau potable ont été de son fait et ont facilité la vie des gens restés au pays.

Un peu plus tard, c'est grâce à lui, grâce à sa volonté de voir des gens s'installer au pays pour y mener une activité permanente autour de l'agriculture, qu'a pu être créée la ferme relais du Salson.

Nous lui devons gratitude et reconnaissance.

Nous disons à son épouse, forte et courageuse s'il en est, mais qui va connaître un grand vide, notre peine et notre affection.

Nous présentons à toute cette famille nos sincères condoléances.

Dors en paix Fortuné, tu as mené le bon combat !